

(fenêtres) (sur. cours)

*J'ai mal à
mon métier*



Grève le 23 mars

*Profession stagiaire :
la circulaire est parue*



(fenêtres) (sur. cours)

N° 338 8 mars 2010

Édit



Actu

5

23 MARS :

grève interpro, tous dans l'action

FORMATION INITIALE :

precisions sur l'année de stage



Dossier

14

MÉTIER D'ENSEIGNANT :

rien n'est plus tout à fait pareil



Métier

20

MATERNELLE :
le langage en toute petite section



Réflexions

26



MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE :
la France « usée »

CATHERINE VIDAL :
le repérage des enfants à problèmes, la prévention

Un récent rapport du médiateur de la République tire la sonnette d'alarme sur la montée des tensions au sein de la société française. Une société fatiguée psychologiquement, un émiettement du vivre ensemble, analyse un grand quotidien, en pointant la responsabilité des pouvoirs publics. L'école illustre fort bien cela. Comment garder son enthousiasme quand rapports et ministres dénigrent les résultats de l'école et le rôle des enseignants ? Comment rester fier de son métier quand les mesures imposées semblent si loin des besoins des élèves ? Comment résoudre au quotidien les contradictions multiples de ce métier complexe quand la réforme de la formation réduit son apprentissage à un compagnonnage qui n'est même pas pensé... Pourtant le fatalisme n'est pas de mise ! C'est dans l'unité que les principales organisations syndicales vous appellent à une journée de grève et de manifestations le mardi 23 mars. Emploi, salaires, pouvoir d'achat, conditions de travail, retraites... Défendre nos métiers, c'est défendre l'école, défendre l'avenir. Agir collectivement, c'est lutter contre les logiques qui mettent à mal les solidarités, c'est se donner les moyens de faire entendre nos exigences !

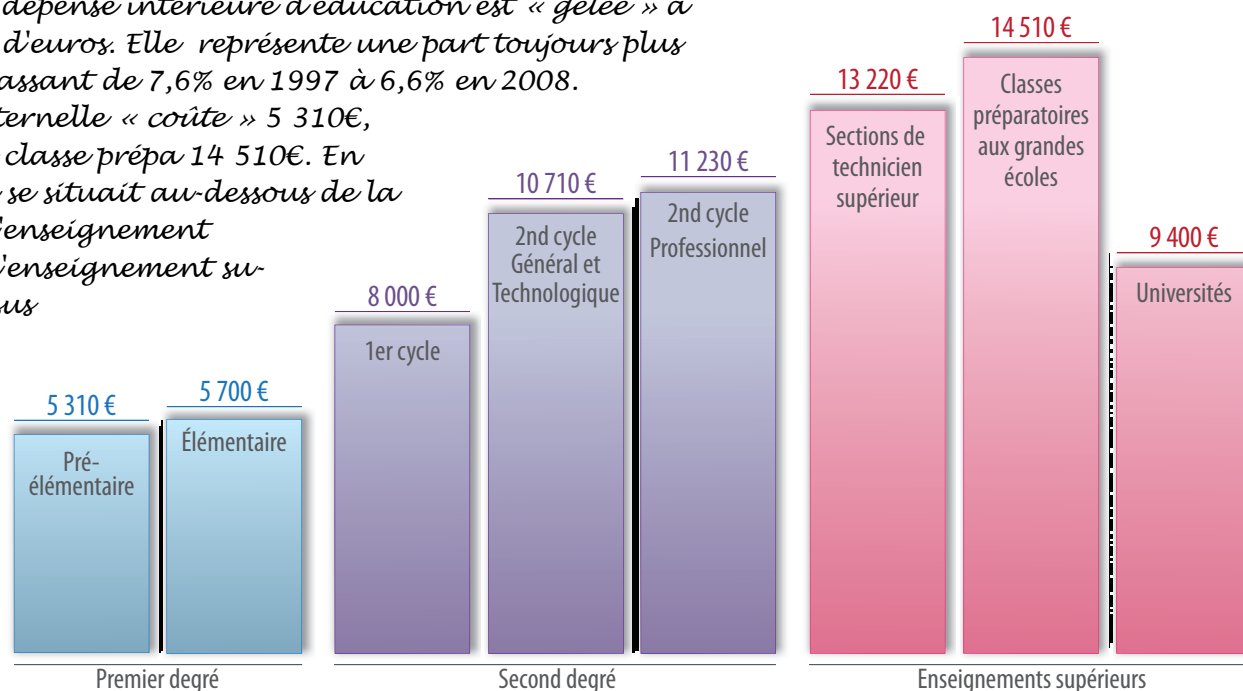
Marianne Baby

Combien dépense l'Etat pour scolariser élèves et étudiants ?

Depuis 2007, la dépense intérieure d'éducation est « gelée » à 129,4 milliards d'euros. Elle représente une part toujours plus faible du PIB, passant de 7,6% en 1997 à 6,6% en 2008.

Un élève de maternelle « coûte » 5 310€, un étudiant en classe prépa 14 510€. En 2006, la France se situait au-dessous de la moyenne pour l'enseignement élémentaire et l'enseignement supérieur, au-dessus de la moyenne pour l'enseignement secondaire.

Source:
Coût de l'éducation en 2008, Note d'information n° 10.01, janvier 2010.



Dépense théorique annuelle en euros (2008) par élève

Xynthia, tempête meurtrière

La tempête Xynthia qui s'est abattue sur la France le 28 février, tuant plus de 50 personnes, laissera des traces. Des traces matérielles bien sûr mais aussi psychologiques tant elle fut violente dans certains endroits. Du côté des écoles, la rentrée a été perturbée. Là un toit s'est envolé, ici des locaux ont été inondés. En Charente-Maritime, département très touché, sept écoles étaient fermées, sans accueil, lundi 1er mars et 29 écoles fonctionnaient sur place ou dans d'autres locaux, même sans électricité. Des cellules d'aide ont été mises en place, à la demande, pour des enfants dont les familles ont tout perdu

(Fouras, Châtelailon...). Par ailleurs, parmi les victimes, il fallait malheureusement compter deux élèves de GS et CE2. En Vendée, département où l'on a dénombré le plus grand nombre de victimes, aucune n'était à déplorer chez les élèves et les enseignants et les écoles ont été plutôt épargnées. Une cellule psychologique a tout de même été mise en place sur les villes du littoral les plus concernées.

Pour soutenir les sinistrés, Solidarité laïque dont le SNUipp est membre organise une collecte de dons.

<http://www.solidarite-laique.asso.fr/>

FSU une nouvelle tête

Bernadette Groison a remplacé Gérard Aschieri à la tête de la FSU lors du congrès de la fédération qui s'est tenu en janvier. Cette enseignante en maternelle est connue des lecteurs de *Fenêtres sur cours*. Elle a signé nombre d'édits du journal quand elle était secrétaire générale adjointe du SNUipp.

Petite enfance en action

Alors que le gouvernement prépare la publication d'un décret sur les modes d'accueil collectif qui aura pour conséquence de confier plus d'enfants à des équipes moins qualifiées, le collectif « pas de bébé à la consigne » appelle à une journée nationale d'action et de grève des professionnels de la petite enfance le jeudi 11 mars.



Allemagne budget de l'éducation

Angela Merkel s'est fixée comme objectif une hausse du budget éducation-recherche, de façon à ce qu'il atteigne 10 % du PIB. « Il s'agit de faire en sorte que tous les enfants reçoivent des chances équitables » déclare la chancelière, affirmation qui fait suite à un rapport de la *Cour constitutionnelle fédérale* qui pointe du doigt la précarité matérielle et culturelle des enfants de milieux défavorisés.

Éducation pour tous

En 2000, à Dakar, la communauté internationale s'était engagée à réaliser l'éducation pour tous, au plus tard en 2015. Force est de constater que le but est loin d'être atteint comme le montre le rapport de suivi établi par l'UNESCO en janvier. Dix ans après, la semaine de l'éducation pour tous qui se tiendra entre les 19 et 25 avril, sera l'occasion pour les ONG de faire le point sur la situation et de mesurer les efforts qui restent à faire.

10 500

C'est le nombre de saisies reçues par la Halde en 2009, soit dix fois plus qu'en 2005 (la Halde a été créée le 30 décembre 2004). Avec près de 20%, les discriminations liées à l'origine ethnique arrivent en tête (devant la santé et le handicap), et l'emploi reste le premier domaine où s'exercent les discriminations (48%).

Angleterre direction sous le poids des parents

Dans les promesses de campagne faites par les travaillistes, il en est une qui met les équipes de direction d'écoles et d'établissements sous la pression des parents. En effet, en cas de mauvais fonctionnement, la possibilité serait donnée à ces derniers de voter pour changer les responsables de l'école.

Violence à l'école États généraux en avril

Qu'attendez-vous des États généraux de la violence ?

Je veux croire que pour une fois on ait envie de réfléchir à long terme, ou tout au moins à moyen terme en s'appuyant sur un comité scientifique, sur la raison, et non pas sur l'émotionnel ou le fait divers. Ce qui sera proposé sera évalué et les questions seront abordées sans tabou. La parole du terrain peut remonter, cela suscite un espoir mais tout va dépendre de la manière dont chacun, parents, élèves, syndicats, va s'emparer du débat : il ne faudrait pas en rester à des discours convenus.

Comment aborder la question de la violence sans tomber dans les impasses des faits divers ?

Il faut d'abord prendre conscience de la nécessité de sécuriser parfois certains établissements dans le cadre d'un partenariat normal avec la police, en cas de rackets très durs à l'extérieur ou de deals par exemple. Mais ceci est totalement insuffisant car 95 % des faits de violence se produisent à l'intérieur même des établissements, entre élèves ou entre élèves et personnels. Il faut



Eric Debarbieux

est responsable du comité scientifique des États généraux de la sécurité à l'école. Il est l'auteur des « 10 commandements contre la violence à l'école » (Odile Jacob).

bien sûr plus de moyens humains mais il faut surtout réfléchir à « pour quoi faire ? » et pour cela il faut s'appuyer sur la recherche internationale et les expériences qui ont cours, au Québec par exemple.

Quelles pistes de réflexion vous semblent prioritaires ?

La première est la formation des personnels. Un chiffre simple : au Québec un enseignant formé à la gestion des conflits est 2 fois moins agressé qu'un enseignant qui ne l'est pas. La deuxième est la stabilité des équipes, mise en avant dans tous les modèles qui marchent, ce qui pose des questions de nominations, de dérogations, d'incitation... La troisième est l'importance du lien avec les parents et de leur présence. Tous ces points nécessitent des discussions ouvertes, qui dépassent la « grand messe ». Les solutions concrètes ne peuvent être proposées qu'en concertation avec tous les acteurs pour qu'enfin on puisse réaliser un véritable travail de prévention de la violence.

Propos recueillis par
Daniel Labaquière

8 mars 1910 - 8 mars 2010 100 de luttes des femmes

La journée internationale du droit des femmes est l'occasion de mobilisations tous azimuts. Célébration à l'ONU où le secrétaire général Ban Ki-moon vient de déclarer que « tant que les femmes et les filles n'auront pas été libérées de la pauvreté et de l'injustice, la réalisation de tous nos objectifs – la paix, la sécurité, le développement durable – sera aléatoire ». Campagne de l'Union européenne axée, pour la deuxième année consécutive, sur l'écart de rémunérations entre les femmes et les hommes : ce dernier est mesuré à

17,6% sur l'ensemble des pays de l'Union. Campagne aussi de la Confédération internationale des syndicats et de l'Internationale de l'Éducation sur la condition de la femme dans tous les secteurs de la société. En France des collectifs et associations féministes organisent des rassemblements dans de nombreuses villes, et à Paris le Collectif national pour le droit des femmes et la Marche mondiale des femmes appellent à manifester lundi 8 mars à 18h30, place de la Nation.



23 mars Public et privé en grève

Emploi, salaires, conditions de travail, politiques publiques, retraites... tous en grève le 23!

Le 23 mars, une petite journée de grève supplémentaire? Toutes celles et tous ceux qui y verraient la rituelle journée d'actions du printemps se tromperaient lourdement. Car cette fois-ci ce sont les salariés du privé comme du public, par une mobilisation inter-professionnelle unitaire*, qui manifesteront leurs exigences. Emploi, salaires et pouvoir d'achat, conditions de travail, politiques publiques, retraites sont autant de sujets sur lesquels les salariés doivent peser pour infléchir la politique économique et sociale du gouvernement.

Les fédérations de fonctionnaires dénoncent les conséquences de la loi mobilité, le recours à la précarité et la décision de ne remplacer qu'un fonctionnaire sur deux partant en retraite. Les effets sur les missions de service public sont catastrophiques et l'éducation nationale est en première ligne. Le ministre en est réduit à jouer les pompiers pyromanes sur les remplacements en proposant de recruter des retraités ou en faisant appel aux étudiants. Dans le premier degré, tout ce qui n'était « pas trop visible » a déjà été ponctionné: postes mis à disposition, postes de Rased, postes permettant la scolarisation des 2 ans, suppression de l'année de PE2 à la rentrée prochaine.

Une politique permettant un retour vers le plein emploi est une des clés pour aborder la question des retraites. La crise financière mondiale a montré la nocivité des solutions basées sur l'épargne boursière, à tel point que personne ne remet aujourd'hui directement en cause le système par répartition. Les Français, d'après un sondage CSA du 23 février dernier, sont plus de 65 % à soutenir les propositions des syndicats et à leur faire confiance « pour conduire une réforme des retraites ». Le calendrier, avec un projet de loi annoncé en septembre 2010, est serré. Les organisations syndicales affirment leur volonté d'agir « en prenant en compte l'ensemble des questions, notamment le niveau des pensions, l'emploi, le financement, la pénibilité ». (lire p.28)

Après la grève du 21 janvier et la manifestation nationale du 30, l'heure est plus que jamais à l'action. Il faut combattre la pauvreté et la précarité par une autre politique de l'emploi et une autre politique salariale. Il faut défendre et développer les services publics. Il faut, dans l'éducation, exiger un autre budget pour permettre à tous les élèves de réussir.

Daniel Labaquère

*CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA. Pour sa part FO appelle à « prendre ses responsabilités ».

L'accueil de la petite enfance Un enjeu de société

Le 27 mars à Toulouse, la CGT et la FSU organisent un colloque sur l'accueil de la petite enfance. Objectifs: débattre et élaborer des solutions d'avenir, mettre en évidence le rôle des services publics d'accueil et d'éducation de la petite enfance comme leviers de réponses aux besoins sociaux. Bernadette Groison, nouvelle secrétaire générale de la FSU, et Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT, présideront cette initiative décentralisée.

Auditorium de l'université Paul Sabatier – Toulouse.

Les professionnels de la petite enfance seront en grève le 11 mars.



Seine-Saint-Denis Toujours mobilisés!

Le SNUipp de Seine-Saint-Denis a déposé un préavis de grève pour la période du 12 au 26 mars. Il appelle à la grève dès le 12 mars. Lors de la négociation préalable, le SNUipp a exprimé ses revendications: recrutement immédiat de remplaçants sur la liste complémentaire; création de 2650 postes du premier degré, dont 450 postes de remplaçants.

Déjà, le 18 février dernier, les enseignants du premier degré du département avaient participé à une journée de grève aux côtés des enseignants des collèges et des lycées et des parents d'élèves. Ils protestaient contre le nombre dramatiquement élevé de journées non remplacées en Seine-Saint-Denis (plus de 1 700 depuis septembre).

Grandes expéditions L'école de la vie

Les grandes expéditions naturalistes sont de retour. Les technologies les plus sophistiquées sont à l'œuvre pour comprendre entre terre et mer les secrets de la vie, pour la préserver. Des enjeux que les scientifiques veulent faire comprendre au grand public. Entre science et conscience, la pédagogie est à l'œuvre.

Image d'Epinal ou nouvelles épopées médiatisées ? Des navires au long cours, équipés, à la différence de leurs prédécesseurs des XVII^e et XVIII^e siècles, des technologies les plus sophistiquées ont repris le flambeau des grandes expéditions naturalistes. Ils croisent les océans pour les raisons d'une urgence très contemporaine que cette année 2010, sacrée année internationale de la biodiversité, met en lumière. Recenser, répertorier, observer les espèces vivantes, comprendre comment fonctionnent écosystèmes terrestres et marins sont devenus une priorité, une clé pour savoir comment préserver la biodiversité sur terre. Une course contre la montre est lancée. Les scientifiques s'accordent aujourd'hui sur le constat d'une dégradation accélérée de la biodiversité terrestre à l'échelle de l'histoire des espèces. Selon l'Union internationale de conservation de la nature (UICN), un tiers des espèces animales et végétales connues est menacé d'extinction, à un rythme environ 1 000 fois plus élevé que le taux naturel de disparition, alors que seulement 1,8 million d'espèces ont été identifiées sur les 8 à 30 millions existantes selon les estimations scientifiques. S'il n'est pas encore démontré que l'activité humaine est la cause unique de ce qui s'affirme être la 6^{ème} grande extinction, les scientifiques attestent des effets dévastateurs sur la biodiversité de l'explosion démographique de l'espèce

« C'est parce qu'ils nourrissent leur imaginaire qu'ils sont prêts, dès lors, à se décentrer, regarder autour d'eux, se poser des questions, s'ouvrir au monde. »



humaine qui a doublé en un demi-siècle. Déforestation, morcellement du paysage, agriculture intensive, prédation ou surexploitation de certaines espèces ou ressources, invasions d'espèces exotiques et réchauffement climatique, telles en sont les principales conséquences alors que les consommations ont été multipliées par six (eau, bois, combustibles fossiles, etc...) au cours des cinquante dernières années. Début septembre 2009, la goélette Tara, au départ de Lorient, larguait les amarres pour l'expédition « Tara océans » qui durera trois ans. Équipée d'instruments

de pointe, Tara est entrée dans l'océan Indien après avoir ausculté les fonds marins de la Méditerranée, de la mer Rouge... La goélette poursuit ses études sur les récifs coralliens et la vie planctonique méconnue avec l'objectif d'en comprendre l'impact sur le climat de la planète. Autre expédition achevée mi-décembre 2009, la partie terrestre de l'expédition « La Planète revisitée » s'est penchée durant deux mois sur l'étude des forêts sèches mozambicaines. Elle sera poursuivie début avril par le volet des expédi-



« Tara Océans » à gauche.
 « La Planète revisitée » à droite: les forêts sèches du Mozambique.
 « À travers cette expédition, Tara veut informer le public du rôle crucial des océans et de l'impact du réchauffement climatique. Avec le consortium scientifique Tara Océans, Tara souhaite renforcer la conscience environnementale ainsi que les connaissances scientifiques du public et notamment des enfants. »
 (http://oceans.taraexpeditions.org/?id_page=1)



tions marines, l'exploration des eaux froides de l'extrême sud de Madagascar jusqu'à fin juin 2010. Au-delà de la recherche de nouvelles espèces dans des zones jamais explorées, l'objectif est aussi de former des spécialistes locaux de la faune et de la flore et de créer des outils de diffusion des connaissances. L'expertise générée par le projet doit être rapidement disponible, afin de mettre en place au plus vite des politiques de conservation efficaces.

« J'avais envie de refaire une expédition à la fois pour des raisons scientifiques mais aussi de communication médiatique de la science, passer par une expédition c'est toujours plus facile vis-à-vis du public. » Eric Karsenti, directeur du Laboratoire Européen de biologie moléculaire et directeur scientifique de l'expédition « Tara océans », pointe du doigt les préoccupations premières des missions scientifiques contemporaines, découverte et recherche d'une part, dimension éducative et pédagogique de l'autre. « Ce que les scientifiques peuvent apporter ce sont des connaissances qui ne sont pas facilement à disposition des enseignants, ni des médias. La difficulté c'est d'avoir le temps et les moyens de faire le travail de vulgarisation pour que ces découvertes récentes soient comprises par les enfants ». Un

programme éducatif a été mis sur pied « pour apprendre au rythme de l'expédition ». Au fil des étapes, des classes se rendent sur le bateau pour questionner l'équipage et les scientifiques. Anne Kristel Jouan est chargée de mission éducation, pour « Tara océans ». « Je suis à l'interface entre le programme éducatif et les enseignants qui me contactent pour disposer de plus d'informations et savoir vers quelles ressources se diriger pour construire leur projet. »

Sandrine Garaud, enseignante en cycle 3 à l'école élémentaire, rue Littré à Paris, suit avec ses élèves l'expédition au Mozambique. Elle confirme à quel point ils « s'intéressent à tout ce qui est vivant, particulièrement à ce qu'ils ne connaissent pas. » Pour introduire l'expédition, elle a décidé de travailler sur le thème du voyage en relation avec une autre ensei-

gnante « spécialisée en poésie, mais qui s'est aussi aidée des contes africains et malgaches ». Tout un travail de recherche a été organisé à la bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, sur la faune et la flore des forêts sèches du Mozambique en utilisant aussi le site et le blog de la mission où l'on peut lire régulièrement le « carnet de terrain » d'un des journalistes qui accompagnent par leurs récits l'aventure scientifique. Le travail conduit dans tous les domaines (littérature, histoire, géographie, sciences, arts visuels) est source de « richesse par tous les liens faits qui conduisent aussi à la découverte d'autres façons de vivre, de penser et d'être. C'est parce qu'ils nourrissent leur imaginaire qu'ils sont prêts, dès lors, à se décentrer, regarder autour d'eux, se poser des questions, s'ouvrir au monde. »

Gilles Daniel

« La Planète revisitée » :

« Un concept plus large du développement durable »

Du côté de « La Planète Revisitée », les scientifiques attachés au Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) ont aussi « souhaité un volet pédagogique autour de l'expédition » précise Sophie Pons, enseignante, détachée par le Ministère de l'éducation nationale auprès du MNHN pour « imaginer et accompagner la mise en œuvre du dispositif pédagogique ». Objectif : « offrir aux enseignants un éventail d'outils scientifiques et pédagogiques » : site web, ressources, formations, accompagnement des classes. La responsable rappelle, que ces volets pédagogiques sont reconduits au constat « de l'intérêt relancé pour les sciences de beaucoup d'élèves et parce que ce type de projet est très porteur de travail pluridisciplinaire. L'enseignant se lance en équipe et fait preuve d'une créativité extraordinaire. Au-delà de quelques éco-gestes utiles, notre action s'appuie sur un concept plus large du développement durable. Ce genre d'expéditions est particulièrement intéressant pour appréhender les croisements entre des préoccupations scientifiques, ici environnementales, par l'inventaire de biodiversité, et des préoccupations sociales, humaines, économiques et culturelles. » (<http://www.laplaneterévisitee.org/fr>)

Rapport Fourgous Les écoles au numérique en 2012 ?

Le rapport Fourgous propose que l'école passe à l'ère du numérique en 2012. Une révolution sous conditions.

Il y a des rapports remisés au placard ; d'autres ont des destins plus heureux. Quel sort sera réservé à celui de Jean-Michel Fourgous, député des Yvelines qui vient de remettre au ministre Luc Chatel ses 12 priorités, déclinées en 70 mesures concrètes pour « réussir l'école numérique en 2012 » ? Rue de Grenelle, conscient du grand retard français, des propositions seront annoncées mi-avril. Le ministre a laissé entendre qu'il ferait appel aux opportunités dégagées par le grand emprunt. Mais que reprendra-t-il du rapport ? Pour réussir l'intégration des TICE dans l'école, c'est « 50 % pour l'équipement et la connexion, 50 % pour la formation des enseignants » explique le rapporteur. Et plus de numérique à l'école, c'est aussi moins de redoublement avance le rapport à partir des comparaisons internationales. À partir des recherches, il affirme que l'usage des TICE en classe serait profitable pour l'apprentissage des langues ou celui des sciences expérimentales, le développement de la créativité, de la confiance

en soi et de l'autonomie des élèves. « Pour adhérer à ces changements, les enseignants ont besoin de garanties » a réaffirmé le SNUipp qui avait été auditionné. Deux questions centrales sont en jeu : « celle du financement et de la maintenance du matériel, celle des nouvelles pratiques pédagogiques induites par ces outils ». Sans formation et accompagnement des enseignants, il n'y aura pas de révolution numérique. Après les 6 700 écoles en voie d'équipement par le plan *Écoles numériques rurales*, plus de 40 000 autres sont en attente. Le SNUipp rappelle qu'il demande depuis plusieurs années l'élaboration d'une charte d'équipement des écoles qui permettrait de rendre plus efficaces les dotations et de réduire les inégalités entre les écoles grâce à une péréquation des financements. Il demande aussi de bien clarifier les responsabilités de chacun (Etat, collectivités territoriales) notamment dans l'entretien et le suivi des équipements.

Sébastien Sihra

Identité nationale des annonces vides de sens

Quand le débat sur l'identité nationale fait « pschitt » l'école sert d'ultime exutoire. Pour clore un débat devenu trop gênant, le gouvernement a annoncé une série de mesures concernant l'éducation : le drapeau tricolore dans chaque école, la *Déclaration des droits de l'homme* et du citoyen dans chaque classe et la pratique du chant de *La Marseillaise* au moins une fois par an deviendront obligatoires. Mais, ces mesures sont déjà au programme de l'école, leurs objets étant étudiés dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté. À la rentrée prochaine, un livret de citoyenneté devrait également accompagner l'élève du CE2 au lycée. Le carnet consignera les actions civiques inscrites au programme des élèves. Dans une école qui a vocation à accueillir tous les enfants, « c'est une réflexion permanente sur le « vivre ensemble » qui est nécessaire pour alimenter les pratiques pédagogiques dans les écoles et non des mesures vides de sens » note le SNUipp.

Colloque évaluation à Lyon

Le SNUipp organise le 28 avril un colloque sur la question des évaluations qu'elles soient internationales, nationales, dans la classe... Seront présents pour en débattre Jean-Claude Emin, ancien secrétaire général du *Haut conseil à l'évaluation de l'école* et sous directeur à l'évaluation de l'éducation nationale et Roger Establet sociologue et auteur avec Christian Baudelot de « *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales* ».

Rythmes scolaires en Gironde

Les conseils d'écoles de Gironde sont invités par l'inspecteur d'académie à donner leur avis sur la semaine de 4 jours. Une démarche qu'il a accepté de mettre en place suite à la demande du SNUipp³³ d'une consultation sur les rythmes scolaires. Une consigne avait même été donnée aux écoles de consacrer le temps d'aide personnalisée aux concertations et aux rencontres avec les parents jusqu'à l'ouverture de négociations. L'IA n'a tout de même pas accepté d'organiser des débats. Le SNUipp a donc invité des chronobiologistes à venir débattre en réunion d'informations syndicales.

Contrats d'objectifs dans le Lot

Le rectorat de Toulouse a signé un contrat d'objectifs avec la circonscription de Gourdon dans le Lot. Une expérimentation qui s'annonce sous forme de « levier de progrès », de « constat », de « stratégie de développement », de « tableau de bord », de « résultats attendus ». Une terminologie qui annonce un pilotage serré et technocratique. Pour l'instant dans les écoles, pas de nouvelles de sa déclinaison. C'est dire combien les enseignants sont associés. D'autres départements pourraient être aussi concernés.

RASED

Des réponses, monsieur le Ministre!

Trop de questions sans réponse, trop de besoins non couverts dans les écoles et auprès des élèves... Les organisations syndicales (CGT Educ'action, SE-Unsa, Sgen-CFDT, Snudi FO, SNUipp, Solidaires), les associations professionnelles (AFPEN, FNAME, FNAREN) et les associations de parents d'élèves ont adressé une lettre au ministre de l'éducation nationale pour l'interpeller sur l'avenir des postes RASED et des formations spécialisées. Cette lettre prend aussi la forme d'une pétition* à faire signer par les enseignants, les conseils d'école, les parents et toute la communauté éducative. Après la relative accalmie de la rentrée, les informations émanant de la préparation de la carte scolaire 2010 sont alarmantes : fermetures, très peu de

départs en stage E et G et flou total sur le devenir de cette formation assurée jusqu'ici dans les IUFM. Le possible assèchement des recrutements d'enseignants spécialisés est une menace plus insidieuse, mais réelle, sur l'avenir des RASED. Jusqu'ici le ministère fait systématiquement porter la responsabilité de ces choix aux IA et recteurs... Cette deuxième interpellation du ministère sera suivie d'une nouvelle demande d'audience, assortie cette fois-ci d'un rendez-vous de mobilisation le 31 mars pour la remise des lettres-pétitions. La journée de grève du 23 mars sera aussi un moment propice pour faire signer massivement cette lettre.

*téléchargeable sur le site www.snuipp.fr

Etablissements médico-sociaux

Unités d'enseignement à la peine

La mise en place des unités d'enseignement, destinées à assurer tout ou partie de la scolarisation des jeunes en situation de handicap dans les établissements médico-sociaux, se fait aujourd'hui dans le cadre de l'arrêté du 2 avril 2009. Les conventions qui fixent les moyens en enseignement alloués sont en cours de révision. Le SNUipp avait fait part de son opposition à cet arrêté qui n'apporte pas de garanties suffisantes, mais surtout transforme les directeurs pédagogiques en coordinateurs pédagogiques. Alors que ces personnels ont toujours les mêmes responsabilités et charges de travail, ils se retrouvent dans une situation précaire (nomination annuelle), privés de leurs indemnités, des mesures spécifiques d'avancement et des heures de décharge ! Certains quittent donc purement et simplement ces fonctions, d'autres voient leurs pertes compensées par les associations. Par ailleurs la situation générale des enseignants dans ces établissements pose problème (horaires, heures de coordination et synthèse...). Le SNUipp avait obtenu de la direction des ressources humaines l'engagement d'un groupe de travail : toujours en attente... Il interpellera de nouveau l'administration lors de la CAPN du 9 mars. Enfin une lettre commune du SGEN, du SE et du SNUipp demande l'intervention du secrétaire général du Comité interministériel du handicap afin d'obtenir la reconnaissance du DDEEAS* comme diplôme de niveau 1.

*Diplôme de direction d'établissement d'enseignement adapté et spécialisé

Revue de presse

Singulière arithmétique en Eure-et-Loir

« En Eure-et-Loir, syndicats et FCPE protestent » note *La République du centre*. « La dotation proposée est de 23 postes,

mais 24 ont été consommés avant l'élaboration de la carte scolaire » enrage Jean-Christophe Retho du SNUipp interrogé par le journal : 15 moyens pris par la suppression des PE2 qui assuraient précédemment les décharges de direction, 9 autres pour maintenir les postes RASED arrachés l'an dernier. « Singulière arithmétique qui veut que +23 égale -1 » s'étonne *La République du centre*.



« Les élèves ne sont pas des sardines » en Indre-et-Loire

Une centaine d'enseignants et de parents d'élèves ont manifesté fin février sous les fenêtres de l'Inspecteur d'académie à Tours.

Pour la *Nouvelle République* qui relate l'événement, la nouvelle carte scolaire produit de « vives inquiétudes ». Pour revenir à la situation de l'année 2000, « il faudrait rouvrir 120 classes » témoigne Paul Agard, responsable du SNUipp.



« Tout n'est pas fini » dans la Somme

Dans la Somme, 300 parents et enseignants s'étaient rassemblés lors du CDEN pour dénoncer « une hémorragie sans

précédent » explique *Le Courrier Picard*. Depuis plus d'un mois, le département a vu fleurir des occupations d'écoles, des manifestations d'élus, de parents et d'enseignants touchés par un projet de fermeture. « L'inspecteur d'académie tient pourtant à jouer les pompiers de service » souligne le journal. « Tout n'est pas fini. À la rentrée, je prendrai de nouvelles décisions pour éviter certaines fermetures de classes ».



Maternelle: Les pays de Loire en colloque

« *Quel avenir pour la maternelle ?* ».

C'est l'objet du colloque organisé à Angers, le 30 mars prochain, par les sections du SNUipp de l'académie de Nantes. Au programme, Bruno Suchaut, professeur des universités en Bourgogne évoquera les apprentissages en jeu à la maternelle et Marie-Thérèse Zerbato-Poudou, développera la construction du rapport aux savoirs par les élèves à travers la compréhension des tâches scolaires. L'initiative a été relayée par la publication de 7 000 journaux envoyés dans les écoles mais aussi aux élus. Le succès est déjà garanti. À ce jour, près de 230 enseignants se sont inscrits.

Des manuels scolaires plus propres

« À compter du 1er janvier 2011, toute impression ou réimpression de livres scolaires devra impérativement être faite à partir de papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement ». Tel est l'un des amendements adoptés début février en commission par l'Assemblée nationale dans le projet de loi Grenelle 2. Une tonne de papier recyclé épargne 17 arbres, 20 000 litres d'eau, l'équivalent de 1 000 litres de pétrole et de nombreux rejets polluants.

Enquête RAR

Il ne reste plus que deux semaines pour répondre à l'enquête du SNUipp sur l'éducation prioritaire.

Qu'a produit sur le terrain la mise en place des RAR (*Réseau ambition réussite*) et des RRS (*Réseau de réussite scolaire*) ? Avez-vous bénéficié de stages de formation continue ? Bénéficiez-vous d'enseignants supplémentaires ?

Comment s'est mis en place l'accompagnement éducatif ? Quel bilan en tirez-vous ?

Les résultats seront rendus publics fin mars.

Fonctionnement et direction de l'école En quête d'évolutions

Le SNUipp lance une enquête sur l'avenir de la direction et du fonctionnement de l'école. Vous avez la parole !

« *Fonctionnement et direction de l'école : quelles pistes pour demain ? Avec quels moyens ? Et quelle structuration ?* ». C'est autour de ces questions que le SNUipp lance une enquête auprès des enseignants des écoles. 5 minutes suffisent pour répondre à ce questionnaire en ligne⁽¹⁾ qui, au-delà du constat, souhaite recueillir l'avis du plus grand nombre sur les évolutions nécessaires pour une direction et un fonctionnement de l'école adaptés aux nouvelles réalités et au service de tous les élèves.

Sur ce dossier, l'insatisfaction est de mise. Tout le monde le dit : « *Le statut-quo n'est plus possible* ». La charge de travail et les responsabilités juridiques, pédagogiques, administratives se sont complexifiées et amplifiées. Reconnaissance de la fonction, revalorisation indiciaire, condition d'exercice avec la question du temps, de l'aide administrative, du travail en équipe sont au cœur des préoccupations.

Face à cela une orientation se dessine. Depuis plusieurs années, le ministère envisage la création des établissements publics d'enseignement primaire (EPEP) qui, dans son projet actuel, rompt l'équilibre entre l'éducation nationale et les communes. En l'état, ce statut d'établissement n'apporte

pas de réponses à la question de l'alourdissement des tâches et des responsabilités. Il n'améliore pas les relations professionnelles au sein de l'école. Parallèlement, le ministère envisage de faire évoluer les missions des directeurs. Il souhaite en faire un maillon essentiel de la mise en place des politiques éducatives, « *un relais des inspecteurs au sein de l'école sur les questions d'organisation et d'administration* » comme l'écrit l'*Inspection générale* dans son rapport de septembre. Est-ce, là, la mise en place d'un échelon hiérarchique au sein de l'école ? Correspond-elle au besoin de reconnaissance et d'amélioration des conditions d'exercice des directeurs tout comme à celui d'améliorer le fonctionnement de l'école ?

À l'heure où une réorganisation de l'école se concrétise, « *votre avis est indispensable* » écrit le SNUipp. Il rendra compte des résultats de cette enquête fin mai, informera ses partenaires (syndicats, associations...). À partir des éléments collectés, le syndicat leur proposera de nouvelles initiatives.

Sébastien Sihr

(1) : www.snuipp.fr

RGPP

L'école au crible

Le troisième rapport d'étape sur la révision générale des politiques publiques (RGPP) vient de décerner ses « *bons points* » pour évaluer l'état d'avancement des réformes du primaire. C'est en couleur (« *vert, orange, rouge* ») que les chantiers sont notés. Ainsi, la mise en place des nouveaux programmes, des évaluations CE1 et CM2, des stages de remise à niveau CM1 et CM2 bénéficient d'un « *feu vert* ». Moins avancée selon le rapport, la nouvelle organisation du traitement de la difficulté scolaire est au orange. Les EPEP (Établissements publics de l'enseignement primaire) qui envisagent la création d'un statut d'école dirigé par un chef d'établissement à l'image du secondaire sont au rouge. Au final, l'évaluation censée aider « *au contrôle de la dépense publique* » reste uniquement technocratique. Le bien-fondé de ces mesures pour les élèves, la qualité de leur mise en œuvre et leurs conséquences sur l'organisation de l'école ne sont pas interrogés. Sans doute, par crainte du « *rouge vif* » !

Professeurs stagiaires accompagnés jusqu'à Toussaint

Les reçus au concours seront dans la classe d'un «tuteur» jusqu'à Toussaint puis seuls ensuite sur un remplacement long.

Le ministère vient de publier une note de cadrage pour préciser les dispositifs « d'accueil, d'accompagnement et de formation » des lauréats du concours 2010, qui seront donc stagiaires en septembre prochain. Partant du principe affiché que « le volume de formation et d'accompagnement dispensé sera équivalent à un tiers de l'obligation réglementaire de service », le texte propose aux enseignants du premier degré de « faire classe jusqu'aux vacances de la Toussaint en présence d'enseignants expérimentés qui pourront leur apporter aide et conseils ». Les stagiaires, affectés sur des postes de brigade remplacement, seront « stabilisés » sur une école en début d'année puis affectés en novembre sur des remplacements longs. Ils bénéficieront alors d'un compagnonnage « plus souple ».

Voici donc le dispositif mis en place pour « favoriser l'entrée dans le métier et s'inscrire dans un continuum de formation ». Car sur la formation justement, le texte est

bien timide: « par ailleurs des périodes de formation groupées et/ou filées pourront être organisées » Est-ce à dire qu'elles ne sont pas obligatoires et que tout se résume à la présence (occasionnelle) d'un maître-formateur (PEMF), d'un maître d'accueil temporaire (MAT) ou de « tout autre enseignant apte à aider les stagiaires de ses conseils ? »

Dans les discussions avec le ministère le SNUipp avait manifesté son hostilité à un schéma qui aurait placé d'emblée le stagiaire en responsabilité seul dans sa classe. Par ce dispositif, le ministre a reconnu le bien-fondé de cette critique. Mais trop de flou subsiste sur les engagements du ministère et de nombreux problèmes restent entiers. Le SNUipp continue de contester cette réforme qui diminue de manière drastique la formation professionnelle et appelle les enseignants et les étudiants à poursuivre les actions.

Daniel Labaquère

L'exemple de Dijon

Dans les départements de l'académie, les stagiaires seront accueillis par les équipes de circonscription pour 3 jours de pré-rentree. Ils seront affectés en surnombre, jusqu'à la dernière semaine avant Toussaint, dans la classe d'un PEMF ou d'un MAT, conduiront progressivement des séances puis des journées de classe avec présence en continu du tuteur. Les 6 mercredis matins seront consacrés à la « formation continuée » à l'IUFM.

La semaine avant Toussaint le stagiaire rejoindra la classe dans laquelle il sera affecté pour un remplacement long. Il sera cette semaine-là en doublette avec l'enseignant de la classe puis, après la Toussaint, il prendra ses fonctions seul. Il bénéficiera en janvier-février de 4 semaines de formation à l'IUFM, puis de temps d'analyse de pratique et d'échanges. 8 visites sont prévues par des PEMF et des CPC.

50 000

C'est le nombre atteint par la pétition unitaire qui réclame une autre formation pour les enseignants. Elle est toujours à signer en ligne sur le site du SNUipp.

Des étudiants remplaçants en Seine-Saint-Denis?

Dans le premier degré le non-remplacement des maîtres absents devient « une véritable catastrophe pour les élèves »: le SNUipp-93 estime à 450 le nombre de postes de remplaçants immédiatement nécessaires et demande l'ouverture de la liste complémentaire. Face aux protestations des parents et des enseignants, Luc Chatel a évoqué l'idée que les étudiants en M2 puissent avoir vocation à effectuer des remplacements. Il a cité des « partenariats avec Pôle emploi » ainsi que la « mobilisation de jeunes retraités ». Le SNUipp s'oppose catégoriquement au recrutement de personnels vacataires, opposition qu'il a manifestée aussi lors de la journée de grève départementale du 18 février.





J'ai mal à mon métier

C'est un sentiment diffus mais bien réel : les enseignants ont mal à leur métier. Pour ouvrir le dossier, nous avons organisé une table ronde, soumis le verbatim à Claude Lelièvre, trouvé des enquêtes surprenantes...

Dossier réalisé par
Lydie Buguet
Michelle Frémont
Jacques Mucchielli
Sébastien Sihr

Il se passe quelque chose dans l'école sur l'exercice du métier. De petits faits, isolés, anodins, mais qui interrogent tout de même. Par exemple, cette enseignante chevronnée de CM2 qui réunit les parents d'élèves pour leur dire toutes les réserves qu'elle a sur les évaluations mais, en même temps, sur sa responsabilité de faire réussir à ses élèves cette évaluation contestée parce qu'elle restera dans leur dossier durant toute leur scolarité. Et elle organise deux semaines de véritables bachotages. Ou cet enseignant du centre de la France qui avoue que, face à la nouvelle organisation de la semaine scolaire, ses collègues et lui n'ont pas reconduit le travail en équipe qui prévalait les années d'avant. Rien ne s'est dit entre eux, comme s'ils en avaient un peu honte... Isolé? Anodin? La question vaut d'être posée. Est-ce que le métier a changé? La responsabilité enseignante? Les réformes Darcos? La liberté pédagogique?

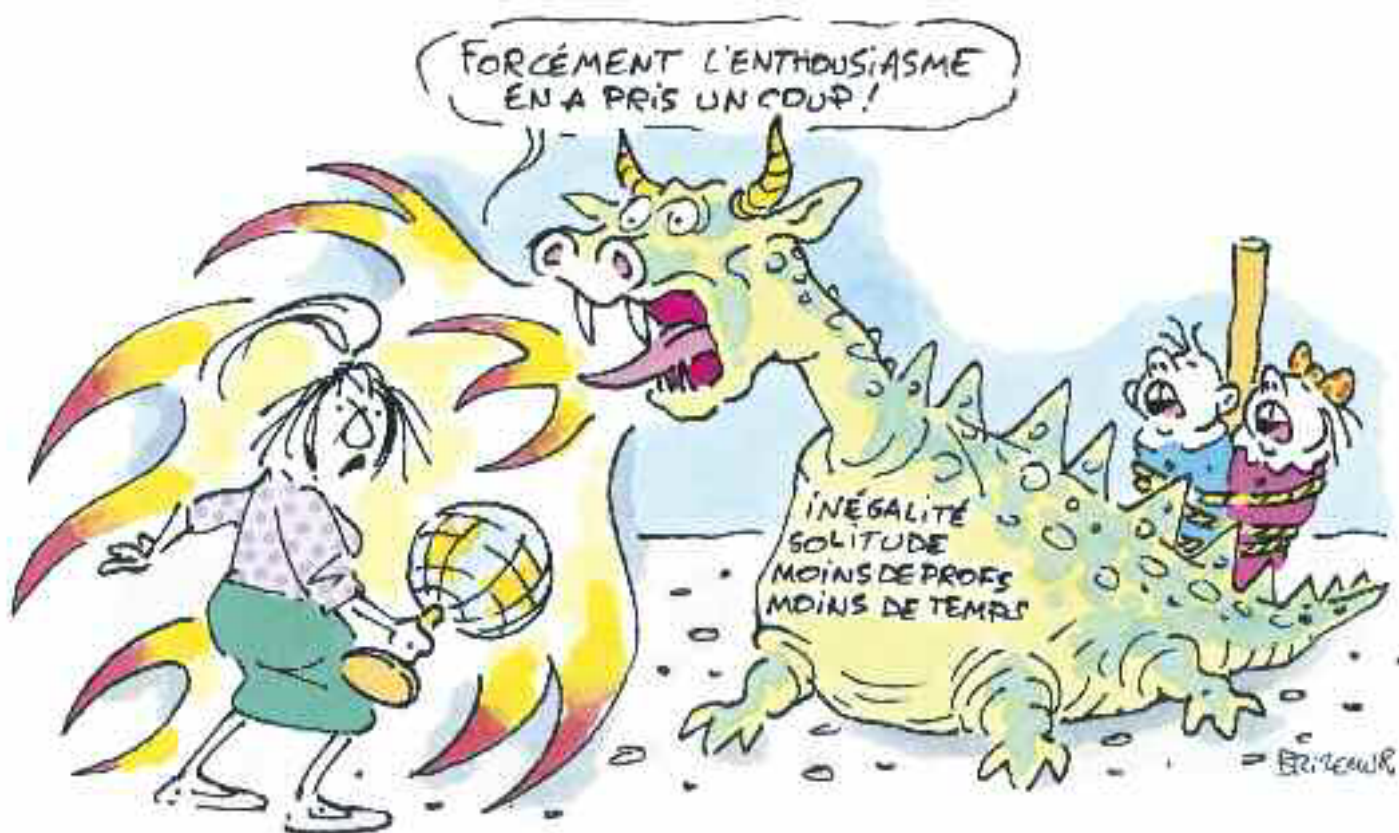
« Dans les nouveaux cadres imposés, les professionnels ne fixent pas la nature de leur travail, ils ne font plus le choix des choses à faire »

Pas facile de répondre à une question aussi vague que l'expression « *malaise enseignant* » traduit imparfaitement, et donc trahit. Pour en savoir plus, nous avons proposé à un groupe d'enseignants de dix écoles différentes du Val d'Oise une table ronde où ils s'exprimeraient: sous différentes formes les mêmes questions reviennent (page 16). Ainsi Raphaël commentant des évaluations ratées confirme les injonctions de l'inspection académique: « *Tout ça pour qu'on fasse du ba-*

chotage jusqu'à la fin de l'année » et d'en conclure « *du bachotage sans faire le reste du programme, là on transforme le métier »*. Vient logiquement la question de la marge de manœuvre de l'enseignant entre les injonctions ministérielles et la réalité de la classe. La fameuse « *liberté pédagogique* » est en cause: si Elisabeth n'est « *pas sûre qu'on en ait encore* », Florence est plus optimiste: « *J'entends les changements, j'en prends connaissance, mais je ne prends pas tout en compte. J'essaie de garder la direction que je me suis fixée parce que sinon j'ai l'impression que je vais m'y perdre* ». L'accord se fait pourtant sur le manque de temps avec cette remarque terrible d'Isabelle: « *On nous a obligés à compter le temps alors qu'avant on ne comptait pas. Comme il y a le tableau à remplir sur les 60 heures, on compte... C'est l'effet pervers* ».

Mathieu, avec ses quatre ans d'ancienneté, défend sa liberté pédagogique en continuant à « *faire de l'observation réfléchie de la langue (ORL)* ». Mais pour conserver cette liberté, Anne recourt à ces « *petits arrangements* » qui sont la variable d'ajustement: « *on peut prendre dans les textes des choses qui font que, dans la pratique personnelle, les choses ne changent pas trop* ».

Nous avons ensuite soumis le verbatim de cette rencontre à Claude Lelièvre (page 19)



pour qu'il essaie d'en débrouiller les fils. L'historien de l'éducation en déduit que « bien faire son métier » c'est « répondre à l'exigence de réussite de tous ». « Une responsabilité très forte, beaucoup plus forte qu'il y a quinze ans », mais « vécue dans l'inquiétude, voire la culpabilité ». Pour lui, la politique ministérielle a brouillé les repères et des moyens ont été supprimés. Résultat : « les enseignants ont le sentiment d'être perdus ». Pas étonnant alors que les enseignants « pointent la dégradation de leurs conditions de travail comme la première de leurs préoccupations ».

Chemin faisant, nous nous sommes rendus compte que ce questionnement diffus se posait dans des formes diverses dans des lieux divers. Chez les syndicalistes du SNUipp par exemple (page 18). Dans l'Orne, les syndicalistes ont lancé un questionnaire qui a recueilli, pour le moment, 208 réponses sur 1300 enseignants. Avec des questions sur la valorisation du métier, le stress au travail, les relations avec la hiérarchie, l'avenir professionnel. Et les premières conclusions des responsables : « la question des conditions de travail est devenue une question syndicale incontournable ». Dans l'Yonne, la démarche est différente. Partant du sentiment « partagé » selon lequel les enseignants « souffrent de ne pas pouvoir faire du bon boulot », une quarantaine de syndi-

calistes se sont mis à travailler sur la question « C'est quoi le métier maintenant ? ». Dans l'Indre-et-Loire, une enquête va également être lancée sur les conditions de travail.

Les réformes Darcos étant en cause dans ce changement vécu par les enseignants, on pourrait penser que le problème est propre à l'éducation nationale. Une équipe du CNRS de Versailles vient de publier « L'injonction au professionnalisme » un travail qui, au contraire, élargit la question aux secteurs publics et privés. Leurs conclusions sont éclairantes, comme nous le révèle (voir page 16) Philip Milburn « On observe de la part des tutelles ou des entre-

prises une demande d'un plus grand professionnalisme qu'on peut traduire par un surcroît de compétences, d'expertise, de qualité dans le travail, de productions... Or, dans le même temps, les modes de contrôles du travail se développent et ôtent aux professionnels une part de leur autonomie ». En conséquence, « dans les nouveaux cadres imposés, les professionnels ne fixent pas la nature de leur travail, ils ne font plus le choix des choses à faire ». Comment cela est-il vécu par les salariés ? « Ces nouvelles modalités apparaissent comme une aliénation de la liberté professionnelle et cela peut se traduire par de la souffrance et/ou de la résistance ». Ça vaut le coup d'ouvrir le dossier.

Réformes : quelles conséquences pour les enseignants ?

Depuis plus de 5 ans, pas une année sans changements, sans réforme. La loi Fillon de 2005 a mis en oeuvre le socle commun, créé les PPRE. Puis de Robien a cherché à imposer des modalités d'apprentissage de la lecture et enfoncé un coin dans les pratiques et la liberté pédagogique. Ce fut un prélude aux programmes de 2008, mis en oeuvre après une campagne stigmatisante pour l'école primaire et ses 15% d'élèves en échec en fin de cycle 3*. Ont suivi, sous Darcos, la réduction du temps de classe des élèves, les stages de remise à niveau pendant les vacances, l'aide personnalisée, la remise en cause des RASED. A l'école maternelle : quasi disparition des 2 ans et professionnalité des enseignants déniée. En cours avec Châtel, la réforme de la formation des enseignants.

Toutes ces questions ont été prises en charge au niveau syndical pour lutter contre ce qui compromet la démocratisation de l'école, conteste le travail des enseignants pour la réussite des élèves ou encore supprime les moyens de l'école.

*Rapport du HCE 2007



Philip Milburn

Ce sociologue a participé à un ouvrage collectif qui analyse les injonctions dans différentes professions.

Professionnels en manque d'autonomie

Dans votre ouvrage collectif* sur les conséquences des restructurations du travail vous parlez d'injonctions au professionnalisme. Qu'entendez-vous par là ?

Cette formule exprime un paradoxe. On observe de la part des tutelles ou des entreprises une demande d'un plus grand professionnalisme qu'on peut traduire par un surcroît de compétences, d'expertise, de qualité dans le travail, de productivité... Or dans le même temps, les modes de contrôles du travail se développent et ôtent aux professionnels une part de leur autonomie dans leurs activités. Dans la police par exemple, les injonctions sont très précises quant aux objectifs à atteindre et les évaluations de type tableau de bord encadrent très précisément les actions. Notre hypothèse était que les restructurations qui ont cours dans le privé, dans un objectif de performance, atteignent aujourd'hui les services publics.

Beaucoup de réformes sont en cours dans la fonction publique. Le problème vient-il des formes des réformes, de leurs contenus ?

Il ne faut pas se focaliser sur les réformes. Ces changements s'expliquent plutôt par une conjonction entre des cadres juridiques fixés par des réformes, des instructions données par les tutelles et la gestion des personnels. Par exemple, le fait de changer des personnels de poste ou d'agence comme à *France Télécom* est une façon de contrôler ce qu'ils font en les empêchant de gagner de l'autonomie. La réforme n'est que l'arrière-fond. Pour ce qui est de la magistrature au-delà de la réforme de la procédure pénale, la tension s'observe dans les instructions faites au procureur, les tableaux de bord à remplir, les nominations. Tous ces éléments induisent la perte d'autonomie.

Quelles conséquences ces changements ont-ils sur les personnels ?

En allemand il n'existe qu'un seul mot pour profession et vocation (*beruf*). Quand on entre en profession, on partage une vocation avec d'autres. Un idéal collectif se construit en même temps qu'une professionnalité. Dans les nouveaux cadres imposés, les professionnels ne fixent pas la nature de leur travail, ils ne font plus le choix des choses à faire. Ils deviennent les exécutants d'une machine sur laquelle ils n'ont plus de prise et perdent le sens de ce qu'ils font. Or, ceci est contraire au sens de l'histoire. Nous sommes dans une ère de créativité. Ces nouvelles modalités à l'œuvre apparaissent comme une aliénation de la liberté professionnelle et cela peut se traduire par de la souffrance mais aussi de la résistance.

Avez-vous observé des réactions face à ces changements ?

Les réactions dépendent des organisations, des cadres, des positions hiérarchiques, de la capacité à se regrouper. Plus les professionnels ont d'autonomie à la base, plus ils ont de capacité de résistance. De même quand il existe des collectifs, des corps constitués, le processus peut être freiné, amendé. Pour résister à l'individualisation des responsabilités, la différence entre les groupes professionnels se fait dans leur capacité à réfléchir collectivement et à opposer une réponse à la tutelle.

* Valérie Boussard, Didier Demazière, Philip Milburn : *L'injonction au professionnalisme - Analyses d'une dynamique plurielle*, PU Rennes, février 2010

C'est pour débattre de cette question qu'un mercredi après-midi dans le Val d'Oise, se sont rassemblés une dizaine d'enseignants et d'enseignantes exerçant de la maternelle au CM2 dans différentes écoles.

« *Quatre ans d'ancienneté et j'ai connu les programmes de 2002, le socle commun, les programmes de 2008. Alors pour m'y retrouver...* ». Ce constat de Mathieu qui enseigne dans un CP/CE1 fait réagir Guillaume, jeune enseignant lui aussi : « *Soit on suit bêtement et on subit, soit on a la chance en tant qu'enseignant de pouvoir interpréter les textes* ». Il semble que chacun dans son coin interprète pour suivre la ligne de conduite qu'il s'est fixée comme le défendant Isabelle et Séverine, toutes deux en école maternelle, mais aussi Myriam (CE1) ou Lisia (CE2, CM1).

Ce repli sur la classe, son école son métier est-il suffisant pour se préserver ? Ce n'est pas l'avis d'Élisabeth, enseignante en CP/CE1 et directrice de l'école : « *contrairement à ce qu'on pense, la liberté pédagogique est atteinte. On est biaisé par les contraintes* ». Raphaël qui enseigne en CM1/CM2 réagit aussi : « *On croit quand même à une égalité de l'éducation pour tous les enfants. Moi ça me gêne d'avoir des arrangements, des résistances, chacun dans sa classe, ce n'est pas de l'enseignement* ». De fait, personne ne paraît convaincu du bien-fondé des réformes et essaie de préserver ce qu'il croit bon pour les élèves.

Mais le manque de règles communes est mal vécu. « *On s'aperçoit, avec l'aide professionnalisée, que les collègues ne prennent*

Comment vit-on son métier aujourd'hui ?



pas les élèves en difficulté mais plutôt ceux qui ont besoin d'un coup de pouce, ce qu'on pouvait faire en classe en différenciation », témoigne Florence. Et les directives varient d'un IEN à l'autre : ici l'aide personnalisée c'est seulement le midi, là le soir, là les deux... D'où une impression d'arbitraire et de non prise en compte de la réalité de l'école. Ainsi Mathieu qui exerce dans un quartier difficile déplore que « ce temps scolaire ne respecte absolument pas les élèves et notre rythme à nous ».

Au fil de la discussion, la liste des contraintes, plus marquées pour l'élémentaire, s'allonge : « Avec la semaine de quatre jours, moi je cours tout le temps, autant dire que les enfants, derrière, il faut qu'ils courent aussi ! » déclare Guillaume. Séverine s'inquiète du devenir de « tout l'aspect culturel pour les plus fragiles et dans les ZEP ». Et Mathieu « ne respecte plus l'horaire, s'il continue à faire du sport deux fois par semaine, faire des arts visuels ». Rencontrer les parents ? Difficile à faire sans le samedi, de même pour tra-

vailer avec les ATSEM et le soir les groupes attendent... Le travail en équipe, lui aussi, est compromis : « avec l'aide perso, le midi, le soir, se rassembler, c'est compliqué ».

Les évaluations sont ressenties comme un puissant levier de transformation des pratiques. « On est bien obligé de faire les trois opérations en CE1 et même la division, puisque c'est dans les évaluations » explique Élisabeth. Raphaël l'illustre par sa propre expérience dans son CM1/CM2 en ZEP : « L'an dernier, les résultats ont été catastrophiques avec des élèves désorientés, voire opposants. L'école a été pointée du doigt par l'IEN et, après des enseignants de la mission ZEP, ont pris des élèves pour faire du bachotage sur les items ratés. Cette année je m'y suis pris autrement et ce, dès le début de l'année. Et mes résultats sont très bons. L'an prochain ce sera plus difficile avec 12 élèves qui ont un PPRE... ». Ces évaluations-là ne sont pas bien faites de l'avis de Nathalie, CPC, et « après on va juger à partir de quelque chose qui est mal fait ». Pire pour Myriam,

en CE1, « c'est grave d'être obligée de se justifier sur des choses qu'on n'a pas choisies ».

Ceux qui ont un peu d'expérience affrontent ce problème, surtout quand des parents viennent demander des comptes : « ma fille n'a que 80 % de réussite... » Mais du côté des jeunes enseignants, les pressions, la culpabilité face aux parents sont fortes. Pour tous, il y a aussi le risque que les enfants en difficulté le soient encore plus car il faut avancer vite pour les évaluations.

« Jusqu'à quand vais-je avoir cette possibilité de ne pas changer pour garder mes valeurs ? » s'interroge Raphaël quand on demande comment est vécu aujourd'hui le métier. « J'ai vu mes parents être heureux de travailler en ZEP et moi je n'ai plus les mêmes opportunités pour aider ces élèves ». Même sentiment pour Florence qui avait choisi son poste « avec une certaine idée de l'aide aux élèves en difficultés ». Lisia ressent encore de la « passion » pour son métier, mais si « si elle avait su ! » Isabelle rassure : « il faut informer sans cesse et correctement les parents et à partir de là il n'y a pas de problème dans la perception que les gens peuvent avoir de nous. Les choses ont évolué, c'est normal, il faut expliquer, cela fait partie de nos fonctions, on est service public ».

Cependant elle conclut : « La différence, c'est une maîtresse qui sourit encore mais qui est très fatiguée le soir... » Un sentiment bien partagé comme avec Myriam : « je ne vais pas encore à l'école à reculons, mais je suis effrayée par l'intrusion de l'extérieur à l'école, avec tout ce que les gamins ramènent à l'école. La société change, il y a de la paupérisation, tout ça... on est submergé et on n'arrive pas à le gérer. On fait beaucoup de discipline et on a le sentiment de ne jamais faire assez. » Et pourtant il reste « l'enthousiasme », le fait de « donner le maximum pour tirer les choses par le haut ».



L'Yonne cherche

« Des contraintes pèsent de plus en plus sur le métier ». Nadine Cobet, l'une des responsables du SNUipp de l'Yonne témoigne d'un changement notable qui interroge l'équipe de la section départementale. Et tout de suite, elle souligne un paradoxe. « Dans le même temps, on a de plus en plus de mal à réunir nos collègues pour discuter et débattre ». Signe d'un métier qui se désagrège ? En tout cas, le sentiment de vivre une histoire commune semble se déliter. Que peut faire le syndicat ? Depuis plusieurs mois, une quarantaine de membres de l'équipe départementale tente de mettre à jour ces nouvelles questions : « C'est quoi le métier, maintenant ? » : rapport aux élèves, aux collègues, aux parents, à la hiérarchie, tout est passé en revue. Avec l'aide d'un enseignant chercheur, « on essaye de comprendre les points d'achoppement de notre métier : l'aide aux élèves en difficultés, le travail en équipe, le temps, les demandes institutionnelles parfois démentielles ». Christian Caille du SNUipp 89 se veut modeste. « C'est une première étape. On s'interroge. On essaye de s'outiller collectivement pour soumettre nos réflexions à tous nos collègues. Les problèmes personnels vécus par nos collègues, ce sont en fait des tensions liées au métier. Comment, à partir de là, pouvons-nous recréer des propositions portées collectivement ? ». Le débat avance.

L'Indre-et-Loire observe

« Il s'agit de regarder plus attentivement le réel et le concret du travail enseignant aujourd'hui ». Depuis la rentrée, le SNUipp 37 demande à l'IA la mise en place d'un observatoire des conditions de travail. Cette demande qui s'inscrit dans le cadre du nouveau protocole sur la santé au travail n'est pas le fait du hasard. « Les 250 collègues que nous avons rencontrés au cours des réunions d'information syndicale nous ont confirmé qu'il y avait parfois besoin d'espace de parole pour pouvoir poser ses valises » explique Paul Agard, secrétaire du SNUipp 37. Une parole qu'il souhaite analyser et relayer. Une enquête départementale auprès des enseignants vient d'être lancée.

L'Orne mène l'enquête

À la rentrée de janvier, la section de l'Orne du SNUipp a proposé aux enseignants du 1er degré de répondre à une enquête intitulée « Malaise ? » sur la question du malaise professionnel. 14 questions ont été établies autour des relations à la hiérarchie, aux parents, les pesanteurs, les difficultés du métier, l'avenir... À l'origine de cette démarche, Olivier Hollebecque, Alexandra Bojanic et Emmanuelle Hallouard, co-se-

crétaires départementaux, citent les appels à la section liés à des problèmes de pressions de certains IEN mais aussi à des questions liées à la réorientation, aux départs anticipés et plus généralement à un sentiment diffus de malaise renvoyé aux délégués du personnel. « Nous avons souhaité comprendre plus finement ce qui était en jeu, explique-t-il. » Résultat, 208 enquêtes remplies pour un département qui compte 1 300 enseignants. Un résultat dont se félicite la section départementale qui va rendre compte des résultats dans un bulletin spécial mais qui inquiète aussi au vu des réponses qui disent parfois le ras-le-bol d'une profession. Alors, y a-t-il un malaise enseignant ? Oui et de taille, si on en croit les premiers résultats de l'enquête (lire ci-dessous). « Nous sommes en train de regarder précisément les résultats, mais il semble d'ores et déjà clair que la question des conditions de travail est devenue une question syndicale incontournable », commente la section. Une question qui sera travaillée en réunion d'information syndicale au mois de mai pour donner une consistance revendicative à cette photographie de la profession.

Diriez-vous que ces dernières années les conditions de travail des enseignants du primaire... ?



Dans votre vie quotidienne d'enseignant, quelles sont les choses qui vous pèsent le plus ?

	rang 1
la pression des évaluations	7,92 %
la multiplication des papiers à remplir	20,79 %
les modalités d'inspection	6,44 %
la solitude du métier	2,48 %
le manque de temps	38,61 %
le nombre d'élèves par classe	15,84 %
Autre chose	7,92 %
Je ne me prononce pas	0,99 %

Dans votre vie quotidienne d'enseignant, quelles sont les choses qui vous semblent les plus difficiles ?

	rang 1
la relation avec les parents	3,96 %
traiter l'hétérogénéité et la difficulté scolaire	64,85 %
les comportements des élèves	13,37 %
la pression de la hiérarchie	14,36 %
la relation avec vos collègues	0,50 %
autre	2,97 %
Je ne me prononce pas	0,50 %

« Une responsabilité vécue dans la culpabilité »

Claude Lelièvre est historien de l'éducation. Nous lui avons confié l'enquête et les témoignages d'enseignants recueillis pour ce dossier. Il nous livre son analyse.

Quelle est la principale évolution que vous notez à propos des enseignants et de leur métier à l'heure actuelle ?

Ce qui me frappe, c'est qu'ils pointent la dégradation de leurs conditions de travail comme la première de leurs préoccupations. À mon sens, il faut y voir la difficulté que ressentent aujourd'hui les enseignants de bien faire leur métier alors que celui-ci est perçu comme de plus en plus complexe. Le lien avec les parents, les prescriptions institutionnelles de plus en plus nombreuses et parfois floues créent des tensions alors que, dans le même temps, les cadres d'exercice du métier comme le travail en équipe ou une autre organisation de l'école sont rendus plus difficiles voire même impossibles.

Pour un enseignant, « bien faire son métier », qu'est-ce que c'est ?

D'après leurs témoignages, c'est répondre à l'exigence de réussite de tous. C'est ressenti comme une responsabilité très forte, beaucoup plus forte qu'il y a 15 ans. C'est devenu un aspect fort de la mentalité collective des enseignants. Ils semblent avoir intériorisé que leur principale mission était de répondre individuellement et collectivement aux difficultés des élèves. Mais, cette responsabilité est vécue dans l'inquiétude voire la culpabilité. La politique ministérielle a brouillé les repères avec la réorganisation de la semaine scolaire et l'aide personnalisée. En même temps, des moyens ont été supprimés. Du coup, les enseignants ont le sentiment d'être perdus. Ils sont face à beaucoup de flous, beaucoup d'injonctions mais aussi des marges d'interprétation. Ils pointent cela comme une tension et ils se demandent comment ils pourraient bien et mieux faire.

Les enseignants évoquent aussi des pressions hiérarchiques de plus en plus fortes. Qu'en pensez-vous ?

Cela semble un phénomène assez fort et nouveau. Mais attention, il ne semble pas renvoyé à des acteurs en particulier, mais plutôt aux contraintes bureaucratiques multiples et aux séries d'injonctions nouvelles avec lesquelles les enseignants doivent se débrouiller seuls. Je ne vois pas de risque de rupture avec les corps d'inspection. D'ailleurs les enseignants dans leur ensemble n'estiment pas que les conditions d'inspection se soient dégradées. Ce qu'ils pointent s'apparente plutôt à l'accumulation de tâches ou de freins liés aux fonctions ordinaires de l'institution. Les enseignants évoquent l'inflation de papiers à remplir ou le manque de temps : temps personnel pour préparer leur travail, mais aussi temps dans la classe pour enseigner et encore temps collectif pour se concerter.

La relation aux parents est aussi un des aspects de la complexité du métier. Comment évolue-t-elle selon vous ?

Cela a toujours été une question complexe. Pour des raisons historiques, l'école républicaine s'étant fondée sans - voire contre - les parents, elle a toujours eu beaucoup de mal à admettre une pression active des parents sur l'institution et sur le travail enseignant. On ne retrouve pas ce phénomène dans d'autres pays.

Aujourd'hui, du fait des nouvelles évaluations, je vois, là, un risque très fort de détérioration des relations avec les parents. En effet, si l'objectif de comparer entre eux les établissements a été mis en échec, il reste que les parents d'élèves ayant accès aux résultats de leurs enfants sont en position de demander des comptes. Les témoignages d'enseignants à ce sujet montrent comment cette logique du pilotage par l'évaluation tend à la fois à accentuer le sentiment de pression des parents et à réduire l'espace de liberté professionnelle. Or, depuis Jules Ferry, l'enseignant du primaire a toujours joui d'une marge de liberté dans le quoti-



Entretien avec

Claude Lelièvre

Historien de l'éducation.

dien de sa classe.

C'est un métier qui semble encore perdre de sa valeur ?

Ce n'est pas nouveau. Depuis les années 70, des enquêtes font régulièrement état de ce même constat. La rupture se situe plutôt dans les causes de cette dévalorisation.

Les enseignants du primaire sous la III^{ème} République, avec des diplômes supérieurs à la quasi-totalité de la population, faisaient autorité par leurs savoirs. Aujourd'hui, avec une licence, un master, ils sont comme bien des parents d'élèves. En cela, ils ne sont plus considérés comme des savants. Ils ne peuvent être reconnus qu'en tant que pédagogues. Si bien que lorsqu'on leur conteste cette identité professionnelle, comme ces dernières années cela a été le cas avec la lecture, l'affaire des couches-culottes, ou les Rased, ils le ressentent comme un déni de ce qu'ils sont.

SCIENCES

Un palais dans le Nord

Près de Dunkerque, le *Palais de l'univers et des sciences* ne manque pas d'ambition. Avec ses 6 « médiateurs » scientifiques, 3 en astronomie et 3 en sciences et vie de la Terre, il accueille des classes de tous niveaux pour la visite des expositions permanentes et temporaires, du planetarium numérique, et aussi des salles de travaux pratiques et du « labo » pour des ateliers de pratique scientifique. Samuel Degezelle est l'un de ces médiateurs, un « vulgarisateur scientifique » comme il se définit. Spécialiste des questions d'environnement, il parle avec enthousiasme de son travail et des classes qu'il accompagne, en particulier des classes primaires. Il se dit « épaté » par les connaissances scientifiques de certains élèves, par leur énergie et leur intérêt : « Ils ont la lueur de l'émerveillement... »

www.le-plus.fr

HISTOIRE DES ARTS

Tous les musées dans la classe!

C'est une « merveille » de base de données que la *Réunion des musées nationaux* met désormais à la disposition des enseignants. Plus de 300000 œuvres sont ainsi disponibles, que l'on peut rechercher par thème, par index ou chronologiquement. Les œuvres sont accompagnées du contexte historique, d'une analyse de l'image et de son interprétation, d'une bibliographie et de mots-clés. Des lettres d'informations, des forums, la possibilité de créer un espace personnel... un site à visiter d'urgence!

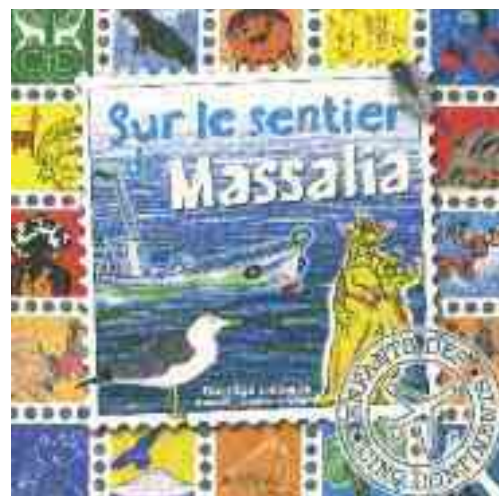
<http://www.histoire-image.org/>

CARNETS DE VOYAGE

Une école ouverte vers le monde

« *Sur le sentier de Massalia* » est le 5ème ouvrage édité par l'école ouverte du parc Bellevue de Marseille. « *Jusqu'ici nous avions réalisé des carnets de voyages qu'avaient faits certains élèves de l'école ouverte en Laponie, Sibérie, Afrique du Sud, Nouvelle Zélande. Mais cette fois, nous avons mis Marseille à l'honneur* » explique Vera Tur directrice de l'école et initiatrice du projet. Histoire, légende, monuments, le livre propose une découverte de la ville avec de petits textes mais aussi des dessins exécutés par les élèves. « *Ce projet a été l'occasion pour nos élèves majoritairement d'origine étrangère de s'approprier leur ville, les coutumes provençales* » s'enthousiasme Vera qui énumère les autres projets qui mettent en jeu les cultures multiples de l'école : chorale, langues vivantes... « *L'école ouverte concerne les élèves de CM2 et les 6ème hors temps scolaire* » explique-t-elle. Ils sont accueillis pendant une semaine à chaque période de vacances et chaque mois d'été. Les élèves ont donc eu l'occasion de visiter les mo-

numents, une fabrique de santons... L'autre originalité du projet est qu'il est trilingue, ce qui lui a valu le label européen pour l'apprentissage des langues. « *Nous avons traduit les textes des enfants en espagnol avec une assistante et aussi en anglais, une occasion de comparer les mots, les racines.* » Cette année le carnet de voyage sera consacré au Mexique, sur le sentier de Quetzacoal. Une école ouverte vers le monde.



ARTS VISUELS

Étendage d'œuvres

La grande lessive a lieu cette année le 25 mars. À vos pinces à linge!
<http://www.lagrandelessive.net/>

AIDES À L'ÉVALUATION

Outils du ministère

Des outils d'aide à l'évaluation des acquis des élèves en fin de maternelle* ainsi que des outils d'aide à l'évaluation en sciences et technologie au cycle 3** ont été réalisés par la DGESCO et publiés sur le site eduscol. Pour les GS, ont été privilégiées les compétences « *les plus déterminantes pour la réussite scolaire ultérieure de l'élève* » autour de trois domaines : s'approprier le langage, découvrir l'écrit, découvrir le monde. La brochure *Aide à l'évaluation en fin d'école élémentaire* regroupe, elle, un ensemble de propositions qui reposent sur plusieurs formes d'activité de l'élève : lecture, observation, expérimentation...

*<http://eduscol.education.fr/pid23504-cid48441/outils-d-aide-a-l-evaluation-a-l-ecole-maternelle.html>

**<http://eduscol.education.fr/pid23504-cid50406/outils-d-aide-a-l-evaluation-en-sciences-et-technologie-au-cycle-3.html>

Olivier Dournon

Portrait



Olivier Dournon, professeur des écoles au lycée français de Port-au-Prince, était au volant de sa voiture lors du tremblement de terre du 12 janvier.

DÉCRYPTER LES IMAGES

Stéréotypes dans l'audiovisuel

Le Centre audiovisuel Simone de Beauvoir vient de créer le site Genrimages. Depuis quelques années, le Centre a développé des ateliers scolaires en région parisienne et dans les Bouches-du-Rhône, autour de l'histoire des droits des femmes, des représentations des femmes et des hommes à l'écran, et des stéréotypes (liés au genre, au sexe mais aussi à l'origine, à l'orientation sexuelle ou à l'apparence physique). Ces ateliers ont montré la nécessité d'un apprentissage à la lecture et au décryptage d'images couplé à une mise en question et une mise à distance des stéréotypes.

Sophie Laurent est responsable du site. Elle explique que c'est à la demande des enseignants que la décision de créer cet outil a été prise. « C'est en repérant et en questionnant ces stéréotypes à travers des images familières (publicités, films, sé-



ries, clips...) que les élèves peuvent aborder les relations femmes/hommes sous un jour nouveau, plus respectueux de l'autre dans sa différence, et prendre ainsi du recul par rapport à des modèles dominants auxquels ils sont parfois amenés à s'identifier. »

Genrimages propose dès l'école primaire, des outils en ligne, des exercices simples, courts et ouverts qui demandent au maximum la participation des enfants. Pour les enseignants, des entretiens et des pistes de réflexion, des ressources, des films, des partages d'expériences pédagogiques...

<http://www.genrimages.org>

VIVRE ENSEMBLE

Semaine d'éducation contre le racisme

À l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le racisme du 21 mars, se tiendra la 12^{ème} semaine d'éducation contre le racisme. Cette année, le collectif organisateur de cette initiative dont fait partie le SNUipp a noué un nouveau partenariat avec le journal *Courrier international*. Ainsi sont proposés deux numéros spéciaux de cet hebdomadaire, destinés aux 10-12 ans et aux 15-18 ans traitant des questions de racisme vues par la presse étrangère. Par ailleurs, un dépliant d'information sur le sens et le contenu de l'initiative et un livre illustré, créé en partenariat avec le CIDEM pour les 4-8 ans, sont mis à disposition des classes.

D'autres documents sont téléchargeables sur le site :

www.semainededucationcontreleracisme.org



« Soudain ma voiture s'est mise à bouger » raconte Olivier Dournon qui pensa tout d'abord à un nid-de-poule ou une forte rafale de vent alors que débutait le tremblement de terre du 12 janvier à Haïti. Après trois années passées à Kinshasa, Olivier est professeur des écoles au lycée français de Port-au-Prince depuis 5 ans. Arrivé dans ce pays un peu par hasard, il en loue la « grande richesse culturelle qui ne laisse pas indifférent ». Bien qu'il constate quotidiennement « d'énormes écarts entre les classes sociales », il note également un fort sentiment d'appartenance des Haïtiens à une communauté descendant de la première république noire au monde, « une source de fierté qui rejaillit sur l'ensemble de la culture haïtienne ».

Dans le quartier de Pétienville où Olivier se trouvait lors du séisme, peu de bâtiments sont tombés, « le tremblement de terre n'a pas été uniforme dans sa localisation ». Après une nuit d'échos et de rumeurs sur l'ampleur de la catastrophe et l'imminence des répliques, coupé de tout moyen de communication, où il s'agissait de prendre des nouvelles des proches, il n'a découvert l'étendue de la catastrophe que le lendemain matin. Se retrouvant ensuite dans la résidence de l'ambassade avec d'autres collègues du lycée, Olivier a participé à l'installation et à l'organisation du « campement de fortune », gérer l'eau et les vivres, transporter des gens à l'aéroport... « de petites tâches mais qui me permettent de m'occuper et ont leur utilité ».

Relativement épargné par le séisme, le lycée rouvre en mars mais « les enfants reviendront-ils avant la rentrée de septembre ? »

Le lycée a enregistré les décès de six élèves et d'un professeur de maths. Relativement épargné par le séisme - seuls quelques bâtiments sont inutilisables - il doit rouvrir en mars mais « les enfants reviendront-ils avant la rentrée de septembre ? ». Après avoir été évacué d'Haïti 5 jours après le tremblement de terre, Olivier a souhaité « y retourner et y travailler encore une année » mais « voir plus loin semble difficile ». Sur place, les problèmes de logement sont préoccupants, « beaucoup de gens vivent dans les tentes par peur », et il faut d'abord déblayer avant de penser à reconstruire.

Arnaud Malaisé

« Qui réveille Mauricette ? » C'est la question quotidienne posée à la classe TPS/PS de Mickaël Berthe, maître formateur à l'école Pauline Kergomard d'Arras. Mauricette est une poupée de chiffon qui chaque matin a mis dans son sac des idées pour travailler. Aujourd'hui c'est Mathys qui est chargé de la réveiller en lui chantant la chanson du matin. Mathys est un TPS arrivé en janvier mais le voilà tout sourire devant Mauricette soutenu par les voix de ses camarades. Or ce matin, Mauricette est habillée bizarrement. Après sollicitation des enfants pour décrire la mascotte, Mickaël reprend « elle porte un masque, elle a caché sa robe avec une veste de clown et elle a mis une perruque ». Elle a déjà préparé son costume pour le carnaval de l'école. « Le carnaval, comme tout projet est une occasion de travailler un champ lexical que je définis pour chaque période » explique l'enseignant.

Reste à découvrir ce qu'a mis Mauricette dans son sac : des gommettes en forme de rond, de triangles, des pinceaux brosse, un triangle en carton, un rond en carton... Que va-t-on pouvoir faire de tout ceci ? interroge l'enseignant. Les enfants sont amenés à émettre des hypothèses sur le travail qui va être demandé en atelier. Pas d'implicite pour autant. Mickaël reprend à l'oral et montre en le faisant les actions que les enfants devront réaliser (peindre, coller) pour fabriquer le masque. « L'objectif est que les enfants prennent la parole le plus souvent possible et entendent parler. Mais au-delà, notre projet d'école porte sur la mise en hypothèse. Ce travail,

« Je préfère avoir une classe de TPS seuls pour être plus attentif aux besoins des plus jeunes mais la répartition ne nous le permettait pas cette année »

je le commence dès la TPS, en amenant les enfants à se questionner sur ce qu'ils font en classe » raconte l'enseignant. Pas facile cependant dans une classe de 30 élèves avec 7 TPS arrivés à la rentrée de janvier. « C'est pourquoi j'ai fait le choix de travailler en ateliers dont l'un dirigé dans lequel je mets l'accent sur la prise de parole ». Ce matin, pendant que les TPS s'initiaient à la peinture, un groupe de PS trans-



À 2/3 ans,

on apprend tout le temps

Mickaël Berthe est maître formateur à l'IUFM d'Arras dans une classe de TPS/PS. Autour d'une organisation précise et avec l'accent mis sur le langage, il amène les « bébés » qu'il reçoit à apprendre et à grandir.

formait les photographies à l'aide de gommettes, de papiers déchirés. « Avec ce groupe, je sollicite la parole, le commentaire de la transformation de la photo tout en réinvestissant le lexique du visage. Avec les TPS, je vais introduire ce vocabulaire, le faire dire, répéter, réinvestir... » Pour que la classe puisse se tenir, l'organisation est essentielle. Rien n'est laissé au hasard. Deux petits groupes sont en autonomie. Le premier découvre un nouveau jeu de manipulation et l'autre trie des cartes de jeu selon les couleurs. Et la fin des ateliers est marquée par la présentation des travaux. « Pour en arriver là en février, je travaille à construire des habitudes de classe. Les rituels, les

« Il ne reste aucune trace écrite de ce qui s'est passé. Et pourtant les enfants ont appris. Je fais un cahier de classe qui explique ce qui est travaillé et qui circule dans les familles. »

comptines, l'écoute musicale rythment la journée, me permettent de reprendre l'attention quand elle se disperse » précise le maître formateur qui dit souvent devoir expliquer aux PE stagiaires que oui, il y a forcément du bruit dans une classe de TPS/PS. Pas de matinée sans motricité. Et là encore ce qui impressionne c'est la part belle faite au langage rendue possible par une organisation sans faille. Les déplacements

se font en comptines dansées et chantées pour le plaisir des langues et des pieds. Dans la salle de motricité, les TPS sont guidés par les moyens et s'embarquent dans la ronde.

Lydie Buguet

« Peux-tu expliquer au TPS ce que tu as fait ? »
Un atelier de découverte du monde peut devenir un atelier de langage si l'enfant est amené à expliciter, justifier, évoquer...

« L'enseignant, un maître de langage »

La langue orale est la priorité de la maternelle. Quelle est la spécificité de cet apprentissage en classe de TPS/PS ?

La spécificité tient au fait que ces élèves arrivent à l'école avec des capacités langagières très différentes d'un enfant à l'autre. Une difficulté peut survenir pour entrer en communication avec les enfants les moins « outillés ». Les programmes de 2008 définissent deux registres d'apprentissage : s'approprier le langage et découvrir l'écrit. Pour les TPS/PS, la langue orale tiendra lieu de priorité tant pour le volet « échanger et s'exprimer » que celui de la compréhension. L'entrée dans l'écrit ou les premiers apprentissages techniques peuvent être abordés tout en sachant que les attentes sont différentes.

Quelles sont les conditions à mettre en œuvre pour que ces apprentissages puissent se tenir ?

Elles tiennent essentiellement à la posture de l'enseignant. En premier lieu, il s'agit pour lui de créer les situations de prise de parole. Pour cela, il ne faut pas négliger l'appui sur la communication non verbale : les regards, les sourires vont accompagner l'entrée des TPS dans le langage. L'enseignant va par ailleurs solliciter les non parleurs à partir de ce qui les intéresse

et valoriser toute prise de parole quelle que soit sa qualité syntaxique. Enfin il va nourrir le langage, dépasser la simple situation pour « parler de », « parler sur », « parler avec ». Les interactions langagières entre enfants sont rares chez les TPS/PS, c'est donc le professeur, le maître de langage qui avec un langage correct mais accessible, suscite, reprend, reformule...

Comment mettre en place de pratiques langagières dans une classe de TPS/PS ?

Le langage est un médiateur d'apprentissage, il faut aussi qu'il puisse devenir un objet d'apprentissage en lui-même. Pour cela, l'enseignant peut mettre en place des pratiques spécifiques en groupes, ateliers ou dans des échanges interindividuels. Par exemple, un atelier de découverte du monde peut devenir un atelier de transmission à partir du moment où les enfants sont amenés à expliquer, reformuler la fabrication d'une recette, d'un objet technique. La situation fait que l'enfant est obligé de parler, L'enseignant est présent pour soutenir, reformuler, préciser, apporter du lexique. Apprendre à parler ne peut se limiter aux temps de regroupement ou aux échanges interindividuels, des temps spécifiques doivent être programmés régulièrement.

Entretien

Philippe Courbois

IEN
maternelle du Pas-de-Calais

En ligne

Le site des écoles maternelles de la Savoie

Ce site est le lieu d'expression du Groupe départemental maternelle chargé « d'entretenir une dynamique à ce niveau de l'école primaire ainsi que d'enrichir et de renouveler les pratiques en diffusant les innovations du terrain ». Le site contient de nombreux documents, allant d'expériences de classes à des données de la recherche, notamment sur les plus petits. Foisonnant.

http://www.ac-grenoble.fr/savoie/mat/group_de/

Des mots toujours des mots

Sur le site de l'AGEEM, il est possible de télécharger un document réalisé par l'association et consacré au lexique et à la phonologie. Plusieurs des activités décrites concernent les TPS/PS.

<http://agem.fr/?Documents-a-télécharger>

Blog de vie...

Beaucoup de classes de TPS/MS mettent en place des cahiers de vie individuels ou un cahier de vie de la classe pour favoriser le lien avec les familles. Avec les nouvelles technologies, les blogs de TPS/PS voient le jour. Exemple avec celui-ci :

<http://tps-psmachault.over-blog.fr/>

Langues et langage à la maternelle

Un séminaire a été organisé par l'académie de la Réunion sur « Langues et langage à la maternelle » en 2008. Viviane Bouysse, inspectrice générale de l'éducation nationale le présidait. Il est possible de visionner son intervention :

http://www.crdp-reunion.net/dossiers_thematiques/maternelle/langmat.php

Infos services

Propriété intellectuelle

Le BO n° 5 du 4 février fait le point sur les usages autorisés en matière de propriété intellectuelle. L'utilisation d'œuvres dans les classes est soumise à des accords qui prévoient des sanctions pour tout contrevenant. Par exemple, un accord a été signé entre le ministère de l'éducation nationale et la Société des producteurs de cinéma et de télévision

(PROCIREP). Il précise que l'utilisation de supports édités du commerce (VHS pré-enregistrée du commerce, DVD vidéo, etc.) ou d'une œuvre cinématographique ou audiovisuelle diffusée sur un service payant (Canal+, Canalsatellite, TPS, service de vidéo à la demande) est désormais possible dès lors qu'elle se limite à des extraits.

Programme Jules Verne

Le programme « Jules Verne » donne aux enseignants l'occasion de partir à l'étranger pour « à la fois prendre part à la vie d'un éta-

blissement scolaire européen ou en pays tiers et développer des compétences dans l'enseignement des langues ». 350 enseignants des 1er et 2d degrés pourront participer. Les inspections d'académie pilotent le projet. Chaque enseignant intéressé doit monter un dossier (voir les sites académiques). Des entretiens seront organisés par l'inspecteur d'académie afin de valider les projets. Les listes des candidats retenus seront transmises au ministère pour le 28 avril 2010.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO n° 8 du 25 février 2010

Mouvement: Affectation des personnels enseignants spécialisés du premier degré à Mayotte - rentrée scolaire 2010

Lu au BO n° 6 du 11 février 2010

Séjours professionnels à l'étranger: Programme « Jules Verne » pour l'année scolaire 2010-2011

Diplôme: Liste des candidats ayant obtenu le diplôme d'État de psychologie scolaire à la session de juin-juillet 2009

Lu au BO n° 5 du 4 février 2010

Propriété intellectuelle: Accord sur l'utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche.

Propriété intellectuelle: Accord sur l'interprétation vivante d'œuvres musicales, l'utilisation d'enregistrements sonores d'œuvres musicales et l'utilisation de vidéo-musiques à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche.

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Prestations individuelles interministérielles d'action sociale à réglementation commune

Les dossiers de demandes concernant ces prestations relèvent du service « Action sociale » du rectorat.

Restauration	Montant
Prestation repas	1,14 €
Aide à la famille	
Allocation aux parents séjournant en maison de repos avec leur enfant	21,27 €
Subventions pour séjours d'enfants	
En colonie de vacances	
Enfants de moins de 13 ans	6,82 €
Enfants de 13 à 18 ans	10,34 €
En centre de loisirs sans hébergement	
Journée complète	4,93 €
Demi-journée	2,48 €
En maisons familiales de vacances et gîtes	
Séjours en pension complète	7,19 €
Autre formule	6,82 €
Séjours mis en œuvre dans le cadre éducatif	
Forfait pour 21 jours ou plus	70,78 €
Pour les séjours d'une durée inférieure, par jour	3,36 €
Séjours linguistiques	
Enfants de moins de 13 ans	6,82 €
Enfants de 13 à 18 ans	10,34 €
Enfants handicapés	
Allocation aux parents d'enfants handicapés de moins de 20 ans - par mois	148,85 €
Allocation pour les enfants infirmes poursuivant des études ou un apprentissage entre 20 et 27 ans (par mois)	116,76 €
Séjours en centres de vacances spécialisés (par jour)	19,48 €

Circulaire Budget B9 n° 10-BCFF1003475C du 3 février 2010 - Taux applicables à partir du 1er janvier 2010

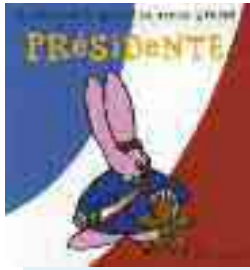
LITTÉRATURE JEUNESSE

LE JEUNE ENFANT
ET LE TRAVAIL

Chez les plus jeunes, le rapport au travail, la vision des métiers est très floue. Papa travaille mais que fait-il en fait? Maman travaille-t-elle si elle reste à la maison? À quoi ça sert de travailler? Les vacances, c'est mieux! Est-ce si grave de ne plus avoir de travail? Et moi, quand je serai grand(e), qu'est-ce que j'aimerais faire?...

PRÉSIDENTE

(Série: Les métiers de quand tu seras grand) Dedieu – Seuil (6,90 €) Dès 5 ans
Sympathique série qui s'adresse avec bonheur aux petits. Pas de sexisme quant à l'attribution des professions: chez les lapins de Dedieu, seul un petit nœud entre les oreilles distingue les garçons des filles et quand on sera grand(e), on pourra aussi bien être footballeur que policière, chirurgien ou Rock Star, pirate, voire Princesse ou Présidente! Le choix des métiers est un peu stéréotypé, mais si l'on ne trouve dans la série, ni agent de surface, ni de caissière, c'est qu'il faut bien donner de l'espoir aux enfants. La description des professions, elle, ne manque pas de saveur, ainsi on apprend que les astronautes ne doivent pas être des gastronomes et que si les footballeurs gagnent beaucoup d'argent en faisant de la pub, ils doivent savoir supporter les blessures!

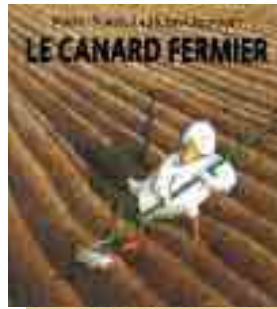


LE CANARD FERMIER

Martin Waddell, ill. Helen Oxenbury – Kaléidoscope (13,50 €) Dès 5 ans
« Il était une fois un canard qui avait la malchance de vivre avec un fermier terriblement paresseux... » Qu'il pleuve, qu'il vente ou qu'il neige, le pauvre animal bêche, assure les travaux de la ferme, s'occupe des bêtes, lave, repasse, durement exploité par un fermier ventripotent qui le

harcèle tout en se prélassant dans son lit. Épuisé, stressé à mort, notre canard déprime. Mais les autres animaux veillent. L'heure de la révolte a sonné.

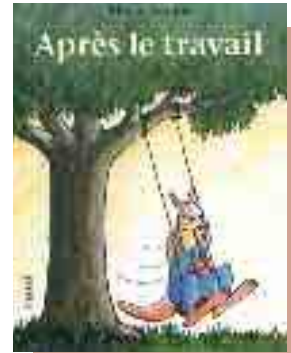
Tous ensemble ils viennent à bout de l'exploiteur qu'ils chassent de la ferme et reprennent en main leur outil de production! La fable est pleine de malice et d'une brûlante actualité!



APRES LE TRAVAIL

Mario Ramos – Pastel (11 €) Dès 4 ans
Ils s'appellent Pascal, Épitaphe, Mélody ou Jacquou. D'accord, ce sont des animaux: chat, panda, girafe, etc... mais tellement humains! Ils sont informaticien, pâtissier, pompier, livreur de pizza, voire gardien de prison... Elles sont hôtesse de l'air, astronaute ou conductrice de train... Bel éventail de professions! Ils ont tous un métier, sauf Sacha qui est « demandeur d'emploi, depuis que son patron s'est débarrassé de lui pour raison économique ». Mais une fois le travail fini, à quelle passion s'adonnent-ils? Il y a bien Pascal, l'informaticien qui après sa journée « travaille plus pour gagner plus » (Tiens?) Mais Bill le gorille, par exemple, agent de police, se consacre à la peinture à l'eau, Jacquou le loup, institut, promène sa famille dans les bois, Mélody la souris déména-

geuse, joue du piano et Bernard le renard qui fait dans la politique, tente de persuader le citoyen corbeau de lui abandonner son fromage... Rien n'est innocent chez Ramos, pour qui on ne saurait réduire les êtres à une seule fonction!



MAÇON COMME PAPA

Mathis – T. Magnier (petite poche) (5 €) Dès 8 ans

Mathis présente ainsi son roman: « L'histoire de ce petit garçon, grand joueur de Léo, qui décide d'arrêter l'école pour apprendre le même métier que son papa, c'est mon histoire. J'avais neuf ans lorsque mon père m'emmena, la première fois, « travailler » sur un chantier. Cette histoire, racontée comme l'expérience d'un enfant d'aujourd'hui, est un hommage à mon père, mais surtout au monde ouvrier d'où je viens; à ces gens habiles de leurs mains, à leur humour, à l'intelligence du travail manuel et à la fierté de construire quelque chose ». Alors, un lundi de vacances, il va sur le chantier. Il y rencontre les autres ouvriers, l'Ours et l'Anglais, il remplit des seaux d'eau et gratte des planches de coffrage. Il apprend que le métier de maçon est un travail difficile mais passionnant... et retournera à l'école.



Marie-Claire Plume

Cf. sur www.snuipp.fr, une rubrique complémentaire « C'EST QUOI, TRAVAILLER ? »

Homosexualité, un film qui fait peur

Le « *baiser de la lune* » est un film d'animation, à destination des classes de CM1 et CM2. Il dépeint l'amour de deux poissons-garçons, un poisson-lune et un poisson-chat. Rien de particulier si ce n'est qu'il s'est vu retirer son soutien par l'inspection académique à la suite de pressions du collectif pour l'enfant - une association qui milite contre l'homoparentalité - et de personnalités comme Christine Boutin. Devant l'émoi suscité par cette décision, le ministre l'a justifiée en déclarant qu'il jugeait « prématuré » d'aborder ces questions à l'école primaire.

Simple anecdote qui montre le lobbying des ultra-conservateurs, pas seulement. Cette polémique est aussi symptomatique des tensions qui continuent à traverser la société et l'école sur les sujets liés à la sexualité. Pourtant les programmes sont clairs. Le BO n°23 de février 2003 invite à aborder la question de l'homosexualité « à l'école, au collège et au lycée » dans le cadre de l'éducation à la sexualité. Les deux dernières circulaires de rentrée, ont placé la lutte contre l'homophobie parmi les priorités nationales. Parler de ces questions avant que ne s'installent les comportements discriminatoires est une nécessité et, bien évidemment, c'est en fonction de l'âge des élèves et des situations particulières que les enseignants vont agir. Qu'il s'agisse des dizaines de milliers d'enfants dont un des parents vit avec une personne de même sexe, d'intervenir face à une insulte, de parler d'amour lors des séances d'éducation à la sexualité, d'aborder les questions de respect et d'acceptation des différences, ou tout simplement de répondre à une question d'élève, les enseignants sont en mesure, dans le cadre des programmes, d'avoir une parole simple et claire, dès la maternelle.

Le dossier du SNUipp sur la lutte contre l'homophobie à l'école primaire : <http://www.snuipp.fr/spip.php?rubrique1309>

Une France « usée » en manque de médiation

Le médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, dresse dans son dernier rapport un tableau plutôt sombre de la relation des Français avec leurs administrations.

Face à des Français « usés psychologiquement » par des problèmes d'emploi, de logement, de santé, les administrations peinent de plus en plus à accompagner les citoyens. C'est l'un des principaux enseignements du médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye, qui remettait son dernier rapport avant d'être remplacé cette année par un défenseur des droits, chapeautant également l'ex-défenseur des enfants et la Commission de déontologie de la sécurité. Au bilan de cette édition 2009, 76286 dossiers reçus soit une progression de 16 % par rapport à 2008 et des thématiques récurrentes : le surendettement croissant, une montée de la maltraitance et un besoin d'information dans le domaine de la santé, les relations conflictuelles entre locataires et bailleurs et enfin de nombreuses tensions entre usagers et institutions, *Pôle Emploi* ou le *Régime social des indépendants* par exemple. Autre inquiétude soulignée, la place grandissante des requêtes concernant les services de protection de l'enfance et la question de la médiation dans les maisons départementales pour personnes handicapées (MDPH).

La liste des griefs dressés dans le rapport est parfois longue : ruptures d'égalité entre territoires, absence de connexions entre administrations territoriales pouvant conduire à une interruption d'allocations pour les bénéficiaires, différence de traitement des personnes handicapées selon les départements, défaillances dans l'accueil du public...

Que faut-il y voir ? Un changement de culture professionnelle dû aux nouvelles logiques de pilotage des administrations ? La conséquence des suppressions de postes, les services ayant des difficultés croissantes à assumer leurs missions ? Sur ce point, le médiateur n'apporte pas de réponse précise. Mais, il regrette un accueil



©DR

Le médiateur de la République, Jean-Paul Delevoye

de plus en plus dépersonnalisé et informatisé dans les services publics, source de tensions alors que face à des publics très fragilisés, il est urgent de s'intéresser à la qualité humaine de l'accompagnement social. « *La culture administrative privilégie le traitement de masse au détriment du traitement individuel. On apprend aujourd'hui à être de bons techniciens mais pas à être des dialoguistes, à avoir de l'empathie.* » explique le médiateur. Deuxième problème : les administrations « se couvrent » de plus en plus derrière des procédures informatisées ou des réponses elliptiques pour éviter les procès. « *Il faut absolument restaurer le droit à l'erreur pour les agents de la fonction publique, qu'ils puissent agir en bonne foi* », insiste Jean-Paul Delevoye.

Sébastien Sihra

Les enfants victimes du mal logement



Le dernier rapport de la *Fondation Abbé Pierre* sur « l'état du mal logement en France » recense 3,5 millions de personnes « non ou très mal logées ». Un chiffre auquel s'ajoutent 6,6 millions de personnes « en situation de réelle fragilité à court ou moyen terme ». Qualifiée de « sans précédent », cette crise du logement prend ses racines dans l'insuffisance de la construction durant ces 25 dernières années, conjuguée à la récente flambée des prix. La fondation pointe trois dimensions de cette crise. L'accès au logement devient difficile, même pour les familles issues des classes moyennes. De plus en plus de ménages éprouvent des difficultés pour faire face aux augmentations des loyers et des charges comme en témoigne le nombre croissant d'impayés et d'expulsions. Enfin, la « mobilité résidentielle » est entravée notamment par la pénurie de logements et le prix des loyers de relocation dans le parc privé. Elle touche les personnes les plus défavorisées, habitant dans des logements souvent anciens et mal isolés, et donc très énergivores, ce qui génère des factures de chauffage plus élevées que la moyenne. En 2006, 290 000 ménages ont ainsi dû se restreindre ou se priver de chauffage. Comme le souligne la *Défenseure des enfants*, Dominique Versini qui a commenté le rapport, près de 600 000 enfants « subissent les conséquences du mal logement ». Certains vivent « à la rue », avec ou sans leur famille, et d'autres sont hébergés chez des tiers ou à l'hôtel. Ainsi, en 2001, 20 % des 86 000 personnes recensées par l'Insee

comme sans domicile étaient des enfants. La fondation mentionne de son côté le cas de communes de Seine-Saint-Denis où de 200 à 400 élèves sont hébergés chez des tiers. Elle estime également à 250 000 le nombre de mineurs vivant en « *suroccupation accentuée* », correspondant au manque d'au moins 2 pièces par rapport à la norme admise.

Le mal-logement a un fort impact sur la qualité de vie de ces enfants. Ses conséquences sont multiples. Non seulement il dégrade la durée et la qualité du sommeil, mais il nuit à une bonne conservation des aliments rendant difficile la préparation de repas à la maison entraînant ainsi une mauvaise alimentation, tout comme il engendre des problèmes d'hygiène... Le rapport souligne la corrélation entre le surpeuplement des logements et les risques de retard scolaire des enfants. Une étude de l'Insee montre que « plus de la moitié des adolescents de 15 ans vivant dans un logement surpeuplé sont en retard au collège, contre un tiers seulement des enfants disposant d'une chambre à part entière ».

La *Fondation Abbé Pierre* déclare l'urgence à « mettre en œuvre une politique du logement qui réponde mieux aux besoins actuels des familles avec enfants ». Elle estime que « les politiques du logement actuelles semblent indifférentes aux besoins et aux attentes des familles qui doivent affronter les aléas liés à la précarité de l'emploi et à l'instabilité conjugale ».

Arnaud Malaisé

Lycée Vers une relégation de l'enseignement des sciences sociales

Le ministère de l'éducation nationale est censé consulter « les professionnels » jusqu'au 12 mars avant d'arrêter définitivement la réforme de la section des sciences économiques et sociales (SES) du lycée. La version définitive du projet devrait être présentée au *Conseil supérieur de l'enseignement* en avril. Mais la démission du sociologue François Dubet de la commission des programmes en février, au motif entre autres, d'un « *mode de discussion mal engagé* », interroge quant à la méthode de consultation. Cependant il y a une autre question soulevée par le chercheur, celle du « *rétrécissement* » de la place de la sociologie reléguée, semble-t-il en fin de programme. Selon le projet, l'enseignement des SES deviendrait obligatoire en seconde à raison d'1 h 30 hebdomadaire, ces disciplines étant optionnelles aujourd'hui et enseignées 3h par semaine aux élèves qui les ont choisies. La réduction voire la suppression de la partie « *sciences sociales* » conduirait à éviter des sujets pouvant fâcher, comme l'emploi et le chômage, la répartition des richesses et les revenus, les inégalités et les conflits sociaux... Opposée à ce projet, l'association des professeurs de SES a bâti un programme alternatif. Le Snes a apporté son soutien à cette démarche qui « *constitue un exemple de celle qui aurait dû présider pour mener une véritable réforme du lycée : commencer par écouter les personnels et les acteurs de la communauté éducative pour pouvoir décider sérieusement des contenus à transmettre dans le lycée du XXI^{ème} siècle* ». Ce programme « *alternatif* » propose de mieux coller aux enjeux sociaux de l'économie en substituant, par exemple, à la notion « *d'élasticité des prix* » prévue dans le projet ministériel, celle de l'évolution « *du niveau de vie et de la consommation des ménages* », plus en lien avec le quotidien des élèves. Si elle n'était pas entendue par la rue de Grenelle, l'Apes estime qu'elle « *se verrait dans l'obligation d'appeler les collègues à la désobéissance citoyenne et à ne pas appliquer ce programme à la rentrée 2010* ».

Arnaud Malaisé

Leur avis

CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa

« Une réforme des retraites prenant en compte l'ensemble des questions, tant pour le Code de pensions que pour le régime général, et notamment, le niveau des retraites, l'emploi, le financement, la pénibilité, la réduction des inégalités et visant à l'amélioration pour tous. »

Jean-Paul Fitoussi
Président de l'OFCE (2001)

« S'il n'est pas porté remède au chômage, le recul de l'âge de la retraite ne sert à rien. Cela revient à demander aux gens de travailler plus longtemps alors qu'ils manquent déjà de travail. Le vrai problème, c'est le chômage. »

63 % des Français
Sondage BVA, France Info, Les échos

« Maintien de l'âge de départ à la retraite à 60 % ». « Un acquis social sur lequel il ne faut pas revenir »

Danièle Karniewitz
Présidente de la caisse nationale d'assurance vieillesse

« Quand les gens sont bien dans leur activité, ils n'ont pas forcément envie de s'arrêter très vite : c'est le cas notamment des cadres, qui prolongent... En revanche, quand les salariés ne se sentent pas assez valorisés, ils ont envie de partir très vite. La population qui a commencé à travailler plus jeune a envie de partir à la retraite. »

Retraite

L'enjeu du mode de financement

La réforme de la retraite sera présentée en septembre. Les négociations s'ouvrent en avril avec un constat partagé, le déficit du système et des divergences de fond sur les moyens d'y remédier.

« Je n'accepterai pas un changement structurel de notre système de retraites. Les histoires de capitalisation, ça peut être éventuellement un complément, mais notre régime de retraites, c'est la solidarité entre les générations », a déclaré Nicolas Sarkozy le mardi 2 mars lors d'un déplacement dans l'Aisne consacré à la fonction publique. Ce n'est pas un hasard si le président de la République a évoqué à cette occasion l'épineux dossier des retraites. Le 15 février, lors du sommet social qui s'est déroulé à l'Élysée, il avait tenu des propos similaires sur cette question, sans toutefois rassurer les organisations syndicales sur ses intentions. Le gouvernement prépare une réforme des retraites qui, venant après celles de 1993 et de 2003, devrait être présentée au Parlement en septembre. Les déclarations de plusieurs ministres laissaient clairement entrevoir les pistes privilégiées par le gouvernement ; d'une part une réforme menée à marche forcée, et d'autre part un allongement de la durée de cotisations assorti d'un recul de l'âge légal de départ à la retraite au-delà de 60 ans. On sait aussi que la volonté du chef de l'Etat est de faire porter la réforme à la fois sur le privé et sur le public même si, a-t-il assuré, il faut tenir compte de « la spécificité du service public ». Par exemple, le taux de retraite y est calculé sur les six derniers mois travaillés au lieu des 25 dernières années pour les salariés du privé, mais sans prendre en compte les primes. « Tout sera mis sur la table » a-t-il expliqué sans garantir le maintien du mode de calcul.

Pour ce qu'elles en connaissent à ce jour, les organisations syndicales ne semblent guère favorables au projet du gouvernement. Le thème de la réforme des retraites figure au premier rang des revendications que cinq d'entre elles (CFDT, CGT, FSU, Solidaires, Unsa) porteront le 23 mars, jour où elles appellent les salariés du privé et du public à se mettre en grève (lire p.7). Pourtant à leurs yeux ce n'est pas tant l'idée qu'il faut réformer le système qui pose problème que les leviers sur lesquels le gouvernement entend jouer pour y parvenir. La nécessité de la réforme s'impose à tous du fait principalement du déficit de financement du système.

Une négociation entre les partenaires sociaux



sera ouverte au mois d'avril. Le document servant de base à ces discussions envisagées pour durer jusqu'au mois d'août, s'il le faut, sera le prochain rapport du Comité d'orientation des retraites (COR) dont la publication est également prévue pour avril. Les défis auxquels chacun est confronté sont complexes et plusieurs paramètres sont à prendre en considération comme l'allongement de la durée de vie, le déficit du système qui sera de 10 Md€ en 2010. Il faut tenir compte du ratio entre pensionnés et cotisants qui va en s'amenuisant. Il était de 1 pensionné pour 2,1 en 1990 selon le COR, il est de 1 pour 1,45 aujourd'hui et en fonction des scénarios, pourrait être de 1 pour 1,2 à l'horizon 2050. Et puis, l'âge moyen de liquidation de la pension qui est de 61,5 ans même si 70% des personnes en activité font valoir leurs droits avant 60 ans. Et, bien entendu, la coexistence de plusieurs régimes, d'une trentaine de caisses organisées autour de trois types de personnels (fonctionnaires, salariés, indépendants et professions libérales) ne simplifie pas la donne. Mais, alors que le gouvernement à l'instar des orientations privilégiées par le Medef veut faire peser le poids de l'effort sur les seuls pensionnés, les organisations syndicales parlent-elles de la crise économique, de la politique de l'emploi, de nouvelles formes de redistribution, de pénibilité, d'inégalités de traitement entre hommes et femmes. Autant de pistes à explorer selon les syndicats pour améliorer le financement du système tout en introduisant plus de justice sociale. Autant dire que l'exercice de la négociation pourrait bien tourner au dialogue de sourds.

Pierre Magnetto

CINÉMA

Shutter Island

La collaboration Scorsese-Di Caprio convainc de moins en moins. Tout commençait bien avec *Gangs of New York*, la frustration s'installait avec *Aviator*, se confirmait avec *Les infiltrés*. Elle devient embarrassante avec *Shutter Island*. Au bout de quarante ans, l'homme qui a fait certains des plus beaux films du monde sait encore filmer, souvent admirablement, mais il en dit de moins en moins. Si son cinéma a porté des interrogations splendides, il ne dit même plus rien du tout dans ce film d'horreur d'abord engageant, laissant espérer de grandes images et de grandes pensées sur le mal, la violence, la folie, la paranoïa, l'illusion, la rivalité, la trahison et le mensonge. Sujets que Scorsese a toujours traités et qui le mettent au premier rang des cinéastes vivants. Ici, il annonce tout cela et ne tient rien, ne fait que décevoir son spectateur, à l'exception peut-être d'un naïf qui n'aurait jamais vu de film auparavant et se laisserait impressionner par de très vieilles ficelles. Que reste-t-il alors ? L'architecture à la Piranèse de la prison est impressionnante (depuis 1993, Scorsese travaille avec le décorateur Dante Ferretti), et Mark Ruffalo, dans un rôle discret, garde un peu de mystère et de charme, quand Di Caprio grimace à vide, quand Von Sydow et Kingsley récitent péniblement. Reste une



belle idée : sans dévoiler la fin (au fond décevante) on peut noter que le personnage principal, Teddy Daniels, se fait du cinéma, au sens propre, du début à la fin. Il est dommage que Scorsese ne soit pas à la hauteur de cette belle idée.

Signalons, pour nous consoler, la sortie DVD de trois films de Pietro Germi, Italien parfois négligé par les historiens : l'encore néoréaliste *Il Ferroviere* (1956), un polar romain quasi parfait avec une Claudia Cardinale débutante, *Meurtre à l'italienne* (1959) et une merveilleuse comédie, Grand Prix à Cannes 1966, *Signore & Signori*. Germi, réalisateur, tient aussi le rôle principal dans les deux premiers films. D'autre part, le numéro de janvier de la revue *La Règle du Jeu*, encore disponible, est consacré entièrement au cinéma. Philippe Sollers ouvre la revue avec un entretien provocant où il balaye la totalité de l'histoire du cinéma avec mépris, en ne gardant qu'Hitchcock. C'est très drôle, très intelligent, à lire absolument.

René Marx

Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur www.laviedesfilms.com

MUSIQUE

Voix du Sud Herencia

Vicente, fils du peintre andalou Carlos Pradal, a toujours vécu « entouré de poètes », les joutes poétiques faisant partie de l'ordinaire familial. Réfugié à Toulouse, comme tant d'exilés antifranquistes, il finit par « rentrer » au pays pour accompagner à la guitare Enrique Morente, Juan Varea ou Carmen Linares. La voix prend alors le pas sur les cordes. *Herencia* est le fruit de cette passion poético-musicale : « Je veux marier le vers et

la mélodie, trouver les huit notes qui vont épouser le quatrain, le magnifier ». Entre classicisme et flamenco, Vicente Pradal compose et chante, entouré de sa jeune fille Paloma à la voix et de son fils Rafael au piano. Une œuvre d'amour, sur des textes de Federico Garcia Lorca, Jorge Luis Borges, Miguel de Unamuno, Miguel Hernandez.

Kailash Kher est une pop star indienne à la gloire immense dans son pays. Son premier album international vient de sortir. Ambiance Bollywood garantie avec de nouvelles chansons, des versions acoustiques, des inspirations populaires traditionnelles et des accents plus rock, funk ou électronique. Une voix à découvrir.

Laure Gandebeuf

Vicente Pradal *Herencia* CD et DVD du concert *Accords Croisés*
En concert Le 7 avril à l'Européen à Paris

Kailash Kher et Kailasa Yatra, *Cumbancha*

L'AGENDA

5èmes entretiens de la petite enfance

L'Observatoire de l'enfance organise ses désormais traditionnels entretiens à Cassis, en partenariat avec l'INRP, l'IUFM d'Aix-Marseille et la ville de Cassis. Les conférences en parallèle laissent prévoir de cruels dilemmes tant le programme de cette session est riche. De « *Qui décide de ce qui est bon pour les enfants* » à

« *Epanouissement, apprentissage(s) : il n'y a pas à choisir* », de la prise en compte du tout-petit dans les politiques publiques à l'éclairage d'un juge pour enfants sur l'assistance éducative et l'autorité parentale, des conférenciers de référence pour une problématique sous les feux de l'actualité.

Les 24 et 25 mars 2010 à Cassis (13)

Inscriptions : contact@observatoire-enfance.org - 01.43.27.49.40

Handicap et école : quelles pratiques scolaires ?

La législation incite à la scolarisation des élèves en situation de handicap en milieu ordinaire dans l'optique d'une « *éducation pour tous* » : l'élève en situation de handicap ne serait plus qu'un cas particulier d'un ensemble d'élèves à besoins éducatifs spéciaux. Il existe une volonté politique et sociale pour l'inclusion de ces élèves dans le milieu ordinaire, mais les pratiques scolaires suivent-elles ?

Les 23 et 24 mars 2010 à Lyon

Informations : 04 72 76 61 80 - handicap.ecole.2010@inrp.fr

(fenêtres sur cours)

Hebdomadaire du Syndicat National Unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC
128 Bd Blanqui — 75013 Paris
Tél : 01.44.08.69.30 — e-mail fsc@snuipp.fr

- Directeur de la publication : Sébastien Sühr
- Rédaction : Marianne Baby, Renaud Bousquet, Lydie Buguet, Laura Cella, Michèle Frémont, Daniel Labaquère, Pierre Magnetto, Arnaud Malaisé, Gilles Moindrot, Jacques Mucchielli, Mathilde Radzion, Sébastien Sühr
- Impression SIEP — Bois-le-Roi
- Régie publicité : MISTRAL MEDIA, 365 rue Vaugirard 75015 PARIS
Tél : 01.40.02.99.00
- Prix du numéro : 1 euro — Abonnement 23 euros • ISSN 1241 — 0497
- CPPAP 0410 S 07284
- Adhérent du Syndicat de la Presse Sociale



« Rien n'est écrit d'avance dans le cerveau »

L'idée de repérer de manière précoce les enfants à problèmes vous fait réagir...

Il est de mon devoir de biologiste de réagir face au retour des idées déterministes qui tendent à justifier le fichage des comportements de certains enfants, souvent dès la maternelle, au prétexte qu'ils risquent de devenir des délinquants ou des antisociaux. Cette vision est en totale contradiction avec les progrès de nos connaissances sur le cerveau. On a fait la démonstration que rien n'y est jamais figé, que le cerveau évolue sans arrêt et se construit en fonction des apprentissages et des expériences vécues. Depuis dix ans, les nouvelles techniques d'imagerie cérébrale, comme l'IRM, ont conduit à une véritable révolution dans la compréhension du fonctionnement du cerveau : c'est la découverte de la plasticité cérébrale qui, à tous les âges de la vie, permet la fabrication de nouvelles connexions entre neurones en interaction avec le monde extérieur. Les anciennes théories selon lesquelles tout était joué avant 3 ans, ou 6 ans, sont complètement dépassées.

La définition médicale des troubles du comportement des enfants pourrait suggérer une base biologique. Est-ce justifié ?

La question fondamentale est de savoir si ces « troubles » relèvent du comportement normal d'un enfant ou s'il s'agit d'une pathologie du cerveau. Cette dernière conception est celle de l'association américaine de psychiatrie qui a inscrit dans sa classification de nouvelles pathologies des enfants : les « troubles des conduites », « l'opposition avec provocation », « l'hyperactivité avec déficit d'attention ». Or jusqu'à présent toutes les études sur un soi-disant gène de la délinquance ou sur une origine cérébrale de comportement antisocial sont contestées par la grande partie de la communauté scientifique. Mais l'usage de ce vocabulaire médical se banalise : ceux qu'on nommait autrefois « chenapans » ou « petits diables » sont devenus des « hyperactifs ». Banalisation



Catherine VIDAL

*Neurobiologiste,
directrice de
recherche
à l'Institut Pasteur*

*“Nos enfants sous haute surveillance”, avec Sylviane Giampino, Albin Michel, 2009
“Le cerveau évolue-t-il au cours de la vie”, éditions du Pommier, 2009*

également comme aux USA des médicaments psychotropes (Ritaline) qui ne ciblent pas les causes de l'agitation, mais simplement les conséquences.

Quelles sont les conséquences en terme de prévention et de prise en charge ?

Le problème est l'amalgame entre dépistage et prédiction qui entretient l'illusion que si on arrive à cibler précocement un trouble du comportement, on évitera qu'un enfant devienne un délinquant. Un enfant n'est pas une machine cérébrale déjà programmée La

notion de prédiction n'est pas défendable face à la réalité de la plasticité cérébrale au cours du développement. Seulement 10 % des connexions entre les neurones sont présentes à la naissance, les 90 % restant se forment ultérieurement en fonction des apprentissages et des interactions de l'enfant avec le milieu environnant. Si on donne des médicaments à un jeune enfant, alors que son cerveau est en pleine fabrication, il y a un danger d'interférer avec les processus de maturation cérébrale. Un enfant en souffrance demande une prise en charge globale, de lui-même et de son entourage, avec des professionnels spécialistes de la petite enfance. Il faut comprendre ce qu'il vit dans son corps, dans sa tête, dans sa famille, à l'école, pour arriver à l'aider à retrouver un équilibre face à des troubles momentanés.

Les enseignants s'interrogent, sur le développement des tests de dépistage...

Sur le modèle des pays anglo-saxons, on veut étiqueter les enfants grâce à des questionnaires, des grilles d'évaluation, souvent sous forme informatisée. C'est un logiciel qui affiche la probabilité du risque que l'enfant présente plus tard des troubles des conduites. L'automatisation du dépistage est en lien avec la tendance à médicaliser la souffrance psychique. Ces pratiques sont une réelle menace pour les organismes de prise en charge des enfants qui ont largement fait preuve de leur efficacité (PMI, aide à l'enfance en difficulté, secteur de pédopsychiatrie, réseaux d'aides spécialisés). N'oublions pas que les nouvelles tendances de dépistage ne sont pas dissociables d'intérêts financiers sous-jacents pour ceux qui vendent les logiciels dans les écoles. Tout comme les 8 millions d'enfants aux USA sous Ritaline qui représentent un marché considérable...

**Propos recueillis par
Michèle Frémont**